



Étude de Programmation  
Centre Ville d'Ambert



# saint Jean république

Octobre 2015



Étude de Programmation  
Centre Ville d'Ambert



*Cahier*  
*6/7*

# Saint-Jean République

**Octobre 2015**

Etienne Astier  
Pauline Carriot  
Cyrille Coste  
Anna Costes  
Laureen Forgues  
Marion Levoir  
Noémie Paperin

**PMU Pari des Mutations Urbaines**  
*L'association*

# Préambule

## Rappel de la commande

L'association Pays vallée de la Dore, en concertation avec le Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois Forez, la communauté de commune et la commune d'Ambert, a lancé une consultation pour une étude de revitalisation du centre-bourg en octobre 2014.

Ambert, compte tenu de ses fonctions de ville centre, constitue un site prioritaire pour le maintien et l'accueil de population. Son patrimoine bâti, notamment dans la partie centrale la plus ancienne, est pourtant particulièrement touché par la vacance et l'obsolescence. Le centre-ville souffre d'un abandon de plus en plus manifeste: bâtiments vacants à hauteur de 35%, commerces en difficulté, espaces publics déserts...

Face à ces constats, la collectivité souhaite élaborer un projet urbain durable permettant de redonner vie au coeur médiéval de la commune.

### **Comment concevoir le centre ville d'Ambert à l'horizon 2020 ? Comment le revaloriser pour donner envie d'y habiter?**

La présente mission a eu pour objectif d'imaginer une programmation opérationnelle co-construite avec les acteurs locaux (commerçants, habitants, élus, associations...), tenant compte des moyens techniques, financiers et humains mobilisables.

## Rappel de la démarche

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'une résidence architecturale menée par l'*Association*. Nous sommes un groupement de professionnels (architectes, urbanistes, graphistes, charpentier..) ayant l'envie de travailler ensemble autrement. Nous réunissons pour chaque étude des compétences variées autour de la construction des espaces de la ville. L'*Association* est formée d'un groupe fixe et sollicite au besoin et à l'envie des intervenants extérieurs.

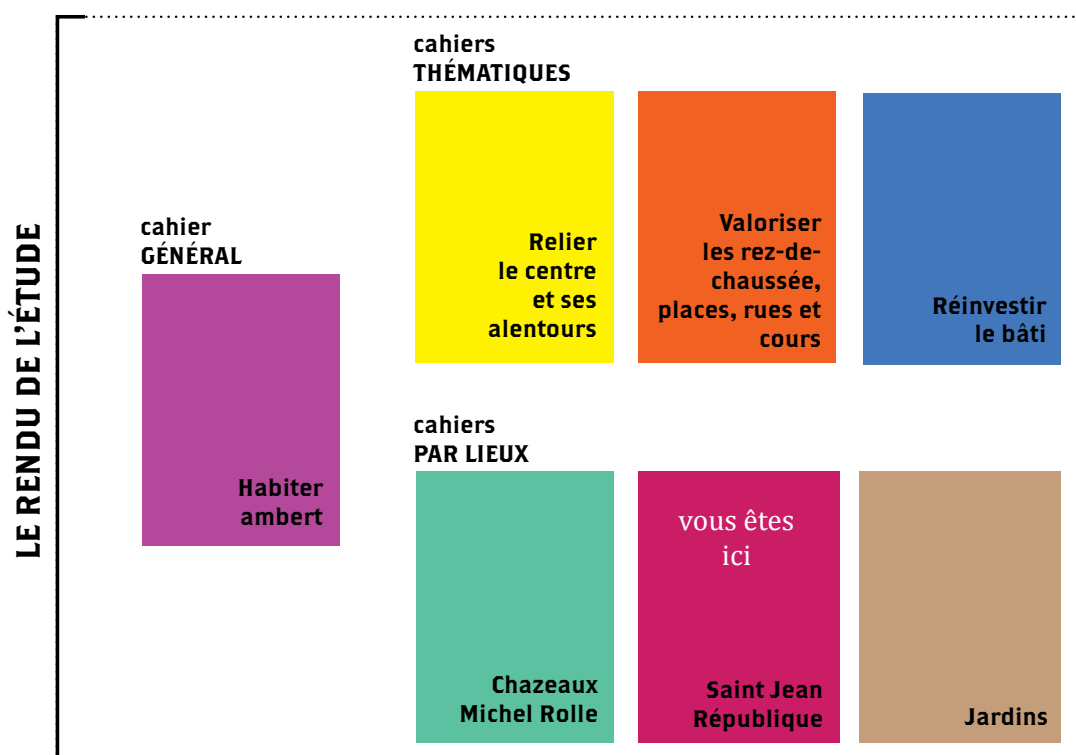
De février à octobre 2015, nous avons ouvert un lieu, le PMU, Pari des Mutations urbaines. Durant 8 mois, nous avons habité le centre d'Ambert, semaine et week-end, et avons tenu le PMU. Ce nom, à consonance légère, laisse entendre que l'architecture est avant tout une affaire de convivialité. Habiter le centre et tenir un lieu ouvert à tous et à toutes a été au coeur de notre démarche.

**Ces sept carnets présentent des scénarios d'aménagements traduisant des projets liés à l'espace public, à l'habitat, au stationnement... Ils mettent en lumière les potentiels de mutabilité du centre ville et cherchent à identifier les priorités d'intervention, dans la perspective de la mise en oeuvre opérationnelle du projet urbain de la ville.**

Notre étude en résidence a été foisonnante, à l'image d'Ambert et de ses potentiels. Nous avons choisi de laisser fourmiller toutes les idées, sans les contraindre à priori, c'est pourquoi le résultat de notre étude est volumineux. Nous avons souhaité transmettre un maximum d'informations afin qu'elles puissent servir et inspirer les prochains projets du centre et d'ailleurs.

Le rendu de l'étude se développe au sein de sept carnets complémentaires, organisés par thématiques et par sites de projets. Ces carnets techniques présentent des scénarii d'aménagements traduisant des projets liés à l'espace public, à l'habitat, au stationnement... Ils mettent en lumière les potentiels de mutabilité du centre bourg et cherchent à identifier les priorités d'intervention dans la perspective de la mise en œuvre opérationnelle du projet urbain de la ville.

Vous lisez actuellement le carnet «**Saint-Jean République**».





# Sommaire

## **1** **COMPRENDRE** **DIAGNOSTIC**

1-Identités.....	10
2-Espace commerçant central.....	12
3-Une entrée principale sur l'escargot.....	16
4-Repérage des espaces disponibles.....	24
5-Créer une dynamique.....	31

## **2** **INITIER** **ACTIONS ET PROTOTYPAGES**

1- Un lieu fédérateur du projet.....	34
2-Evènements hors-les-murs.....	36
3-Vitrines .....	37
4-Activité testée sur le marché.....	38

## **3** **PASSER AU PROJET** **ESQUISSES ET PROGRAMMATION**

1-Intervenir sur les espaces publics .....	42
2-Soutenir la mixité activités / habitat .....	60
3-Programmer des lieux innovants et mutualisés.....	70

## **4** **SE FIGURER L'AVENIR** **PASSAGE PRÉ-OPÉRATIONNEL.....79**

**1**

# COMPRENDRE

**DIAGNOSTIC**





**1. Identités**

**2. Espace commerçant central**

**3. Une entrée principale sur l' «escargot»**

**4. Repérage des espaces disponibles**

**5. Créer une dynamique**

# 1. Identités



## Place saint Jean (partie située au dos de l'église)

*La place saint Jean en entrée de ville est bien ensoleillée avec quelques cafés et restaurants. On nous parle d'un temps où il était plus facile de s'y poser autrement que sur les terrasses de café. On nous parle du marché du samedi matin qui égaye le lieu, et des enfants qui jouent même sans jeux leur étant destinés. La place saint Jean côté boulevard de Sully ne pose pas particulièrement de problème ; c'est de la place saint Jean au dos de l'Eglise dont nous parlerons ici car elle est davantage un parking qu'une place.*

### Marquer l'entrée de ville

Cette entrée de ville ne signale pas l'entrée dans un centre aux rues apaisées : signalétique, absence d'aménagements, trottoirs trop étroits, desservent le lieu.

**Notre travail s'est donc concentré sur les aménagements d'espaces publics de ce lieu, comme cela avait déjà été programmé et dessiné par l'architecte Georges Floret lors du réaménagement du parvis de l'église en 90 (non réalisé faute de financements), pour ainsi mieux marquer l'entrée de ville et proposer d'autres usages.**

*Blasons réalisés et sérigraphiés lors des ateliers «PMU hors les murs» Juillet 2014  
Un travail sur l'identité des quartiers avec l'aide de la Manufacture d'images d'Ambert*

### De la vie au pied de chez-soi

Côté habitat, pas ou peu de logements vacants. Les appartements sont très bien orientés et ont vue sur les montagnes au loin - ils sont également traversants avec parfois une cour (côté Chazeaux). Et le parking permet de stationner devant chez soi ; ce qui est recherché, mais porte préjudice à l'espace public.

Côté commerce, des gérants déclarant une baisse d'activités, hormis les commerces franchisés. Un commerce cherche actuellement un locataire. Un autre est laissé vide car il fait office d'entrée au logement situé aux étages. Cette dame accepterait de laisser sa vitrine à des interventions d'artistes... Les locaux sont généralement trop petits et trop étroits (donc mal éclairés). En témoignent notamment les experts comptables pour qui un des bureaux sur l'arrière ne possède aucune fenêtre.

**Peut-on envisager le regroupement de certaines surfaces commerciales ? Ou faut-il attendre les nouveaux aménagements qui donneront un espace extérieur plus généreux aux boutiques, pour donner plus d'intérêt à ces locaux ?**



## Rue de la République

*En pente, la rue de la République offre un joli cadrage sur l'église au loin. On y trouvait autrefois les hospices d'Ambert, aujourd'hui dépôt vente des «Meubles Chanut». Anciennement très commerçante, elle est complémentaire à la rue du Château : plus accessible en voiture mais moins traversée à pied, notamment par les touristes ou les jours de marché. Aujourd'hui, le coiffeur, le fleuriste, la mercerie se réinstallent dans des lieux longtemps laissés vacants : comment redonner à la rue un statut de rue piétonne et passante ?*

### Une vocation commerciale confortée

Les Rdc ont connu ici un déclin commercial ces dix dernières années. Un grand nombre d'installations n'ont pas perduré. La librairie *Tout un monde*, a réussi à s'installer durablement, grâce à la spécificité de leur activité, aux événements culturels aussi que Catherine et Sandrine organisent régulièrement, et à l'aide de la collectivité. La rue connaît de nouvelles installations. Un café turc ouvre ses portes le weekend, mais peu d'ambertois osent passer le seuil alors qu'on y joue au «rami» avec du thé, et que l'accueil est toujours chaleureux. **La rue de la République a donc retrouvé une dynamique commerciale positive et variée qui mérite d'être soutenue.**

### Recycler les grandes maisons vides

Côté habitat, les immeubles en bon état sont bien occupés. Un bâtiment côté rue du Four connaît un fort délabrement : ce sont les étages de l'ancienne boutique «le jardin des anges», le local rénové au Rdc n'est pas mis en location et reste vacant. **Ce bâtiment pourrait être destiné à l'installation de locaux de type «tiers lieux», c'est à dire servant à des entreprises, associations ou professions médicales mutualisant des locaux pour travailler ensemble.**

### Rééquilibrer l'espace piéton / voiture


Côté espaces publics, l'aménagement actuel favorise les véhicules, avec une voirie large et des stationnements à cheval sur les trottoirs. Les accélérations automobiles nuisent à l'habitat, et le manque d'espace piéton rend cette rue peu adaptée aux personnes âgées, poussettes etc. **Nous nous sommes donc concentrés sur une proposition d'aménagement d'espace public dans le cadre de l'étude, en continuité avec la place saint Jean (dos de l'église), afin d'améliorer le cadre de vie habitant et commerçant.**


# 2. Espace commerçant central


## Une séquence urbaine à revitaliser


Cette séquence urbaine est centrale et peine pourtant depuis une dizaine d'années à conserver ses commerçants. Nous proposons donc d'améliorer les conflits de circulation, de proposer de nouveaux usages sur les espaces publics, d'accueillir une mixité de fonctions dans les rez-de-chaussée. Etant actuellement en renouvellement, avec des activités variées qui s'installent, agir là permet de soutenir une dynamique qui se forme peu à peu.


### Diagnostic des espaces publics par séquence

 **Les quartiers de l' "escargot", limites fictives imaginées par le PMU**



 **Axes piétons à revitaliser pour mieux relier le centre-ville à sa première couronne :**  
*améliorer les conflits de circulation, proposer de nouveaux usages sur les espaces publics, accueillir une mixité de fonctions dans les rez-de-chaussée*

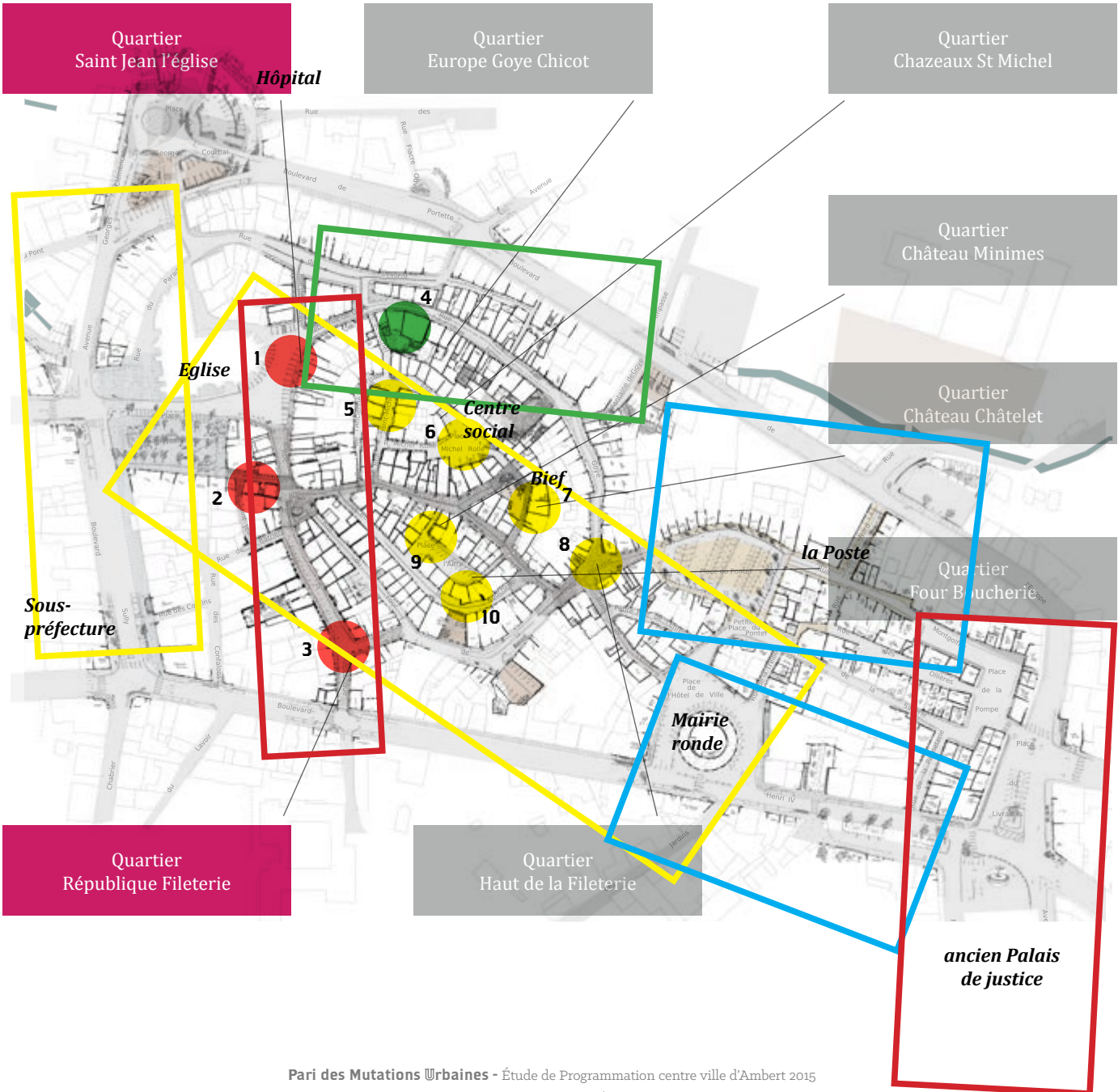
 **Espaces publics fréquentés et traversés, perçus comme étant le cœur de ville par les ambertois :**  
*soutenir la place du piéton, améliorer la visibilité des activités et assurer leur renouvellement*

 **Quartier récemment réaménagé présentant encore des manques et des conflits d'usages :** *via ce que l'on pourrait appeler des "deuxièmes chantiers" (végétations, installations légères, signalétique artistique), résoudre les conflits piétons-automobiles, valoriser les différents cheminements d'entrée de ville, permettre davantage d'occupation des espaces extérieurs (cours des logements communaux, places de parking) pour la vie associative installée en RDC*

 **Espaces publics pauvres en usages, destinés à la voiture en priorité, apportant des nuisances fortes pour le cadre de vie, mais une bonne accessibilité aux services et commerces :** *rendre l'espace public au piéton en priorité est une action envisageable à long terme, lorsque des mesures à plus grande échelle auront été prises pour réduire le trafic automobile aux alentours du centre.*

### Les «noeuds» à revitaliser dans l' escargot, autour d'espaces publics ciblés :

-  **Place Saint Jean, côté arrière de l'Eglise**  
*espaces publics et activités mixtes en RDC,*
-  **Entrée de ville Petite rue des Minimes**  
*bâtiments vacants , mobiliers, rénovation des sols*
-  **Rue de la République**  
*espaces publics et activités mixtes en RDC autour du carrefour de la Fileterie*
-  **Rue de Goye**  
*ouverture de la cour des logements communaux aux visiteurs, sortir la vie associative hors des locaux en RDC*
-  **Place Saint Michel**  
*espaces extérieurs et habitat*
-  **Place Michel Rolle et Centre social**  
*espaces publics, habitat et accueil centre social*
-  **Place du Châtelet**  
*animation des espaces publics*
-  **Carrefour de la Fileterie**  
*animation des espaces publics*
-  **Passage vers Place de l'Aître**  
*espace extérieur pour de nouvelles activités en RDC*
-  **Place de l'Aître**  
*espaces extérieurs , habitat et ancienne muraille valorisée*



## 2. Espace commerçant central

### Côté Saint Jean, des vitrines peu visibles, et le nouveau local des producteurs

Les commerces bénéficient d'une bonne accessibilité en voiture, mais d'une mauvaise visibilité de leur vitrine pour les piétons. C'est le cas de ce local actuellement vacant et mis en location :

Le magasin des producteurs a ouvert en septembre :



### Après dix années de commerces en déclin, la rue de la République connaît un renouvellement

La librairie Tout un monde a fait sa place, depuis son installation il y a dix ans.

En parallèle, de nouveaux commerces sont arrivés :

- La mercerie est installée là depuis peu après un passage par la zone commerciale :

- Le fleuriste s'est déplacé de la rue du Château pour devenir propriétaire de son local et des appartements en location au-dessus. :



- Un café turc ouvre ses portes le weekend surtout :

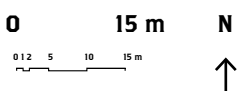
- Un coiffeur déplacé du boulevard sully, a trouvé un local avec bail temporaire arrangeant :



Plan des rez-de-chaussée de la ville d'Ambert  
version imprimée consultable en mairie - échelle 1/200

**Types d'activités**

- Services institutions
- Services - tertiaire
- Déco maison
- Mode beauté
- Restauration
- Alimentation
- Culture loisirs
- Associations
- Art culture
- Culturel
- Locaux vides



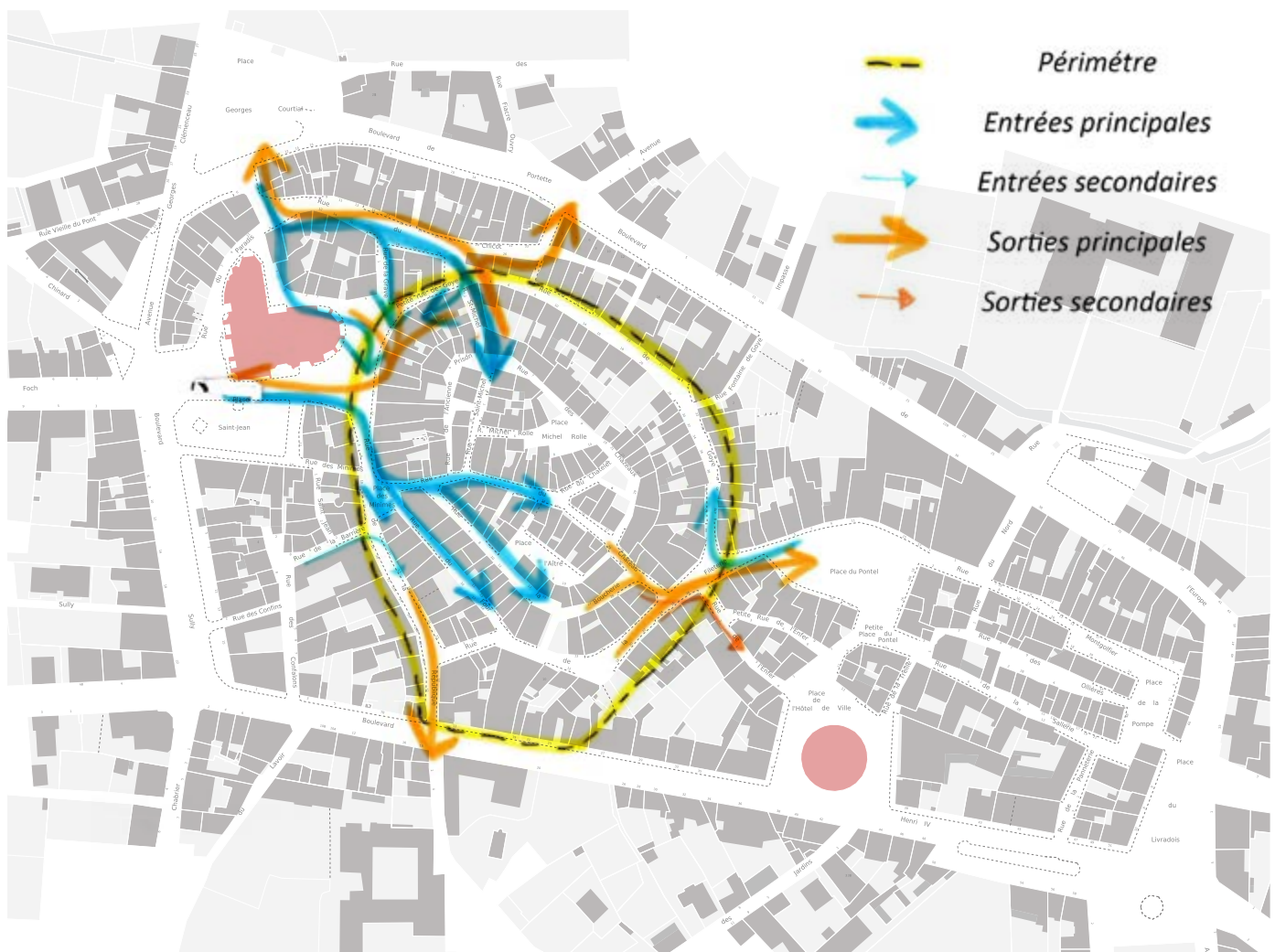
# 3. Une entrée principale sur l'«escargot»

## Entrée automobile

### Les accès automobiles pour l'escargot :

On constate accès automobile principaux à l'échelle de l'escargot :

- l'arrière de l'église place saint Jean
- la rue de la République
- le croisement des rues de la Fileterie, de Goye et Place du Pontel





## Entrée piétonne

L'axe Saint-jean République fait la part belle à la voiture, alors qu'on est ici sur un passage fréquenté par les piétons.

### Saint Jean..



*Trottoir minimum, voiture de part et d'autre, chaussée réservé à la voiture démesurée :*

### ... République



*Rue de la république, les voitures sont stationnées à moitié sur le trottoir piéton :*

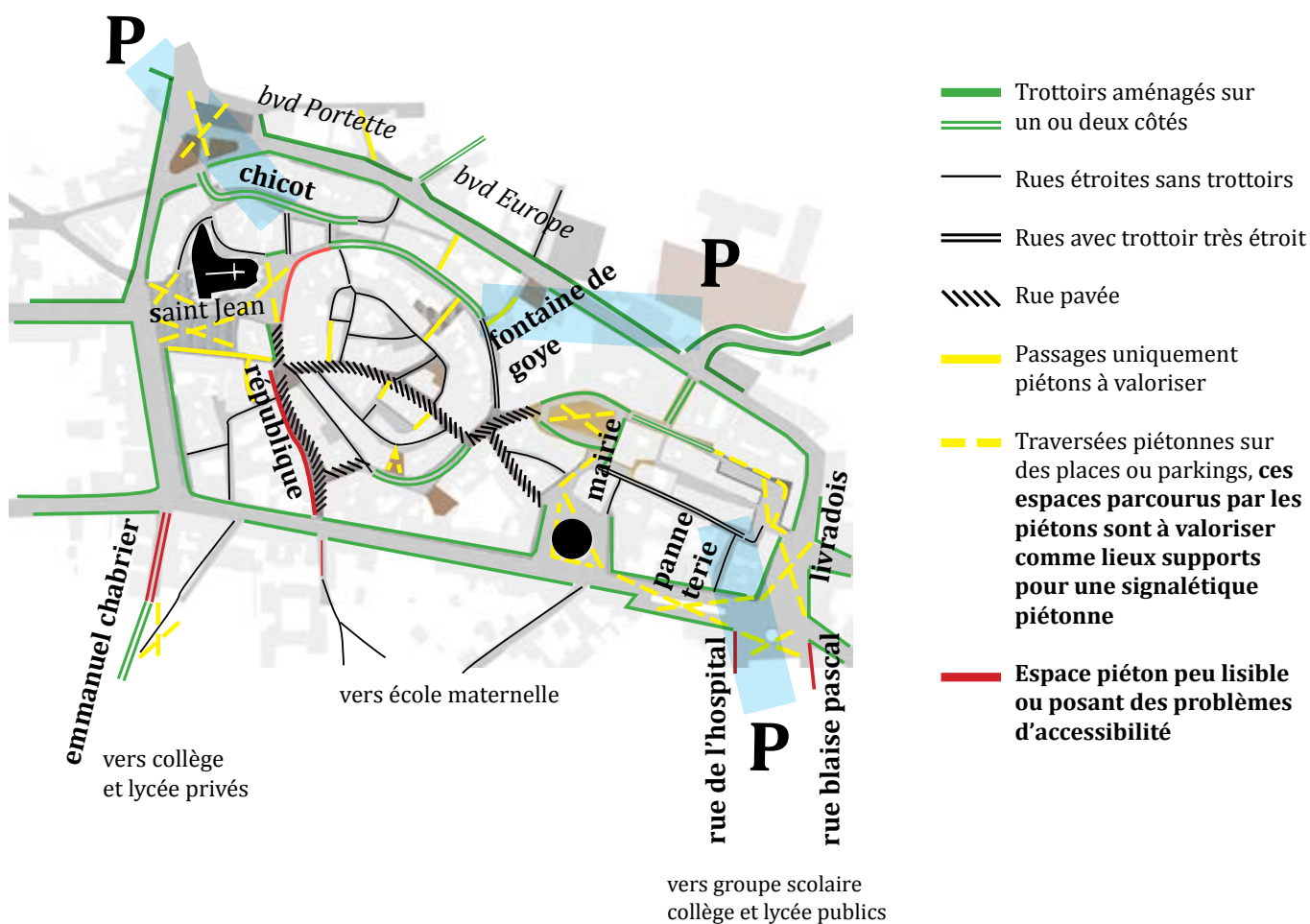




## Des liaisons piétonnes :

Des accès piétons agréables mais cachés, relient l'arrière de la place saint Jean aux boulevards de la Portette et de l'Europe, où se situent de grands parkings que l'on trouve souvent vides :

- **La rue Fontaine de Goye** qui permet une liaison entre le cœur de ville et le parking des Granges.
- **La rue du Chicot**, à apaiser fortement dans sa partie Sud, et qui assure une liaison avec les parkings du centre hospitalier et des pompiers.



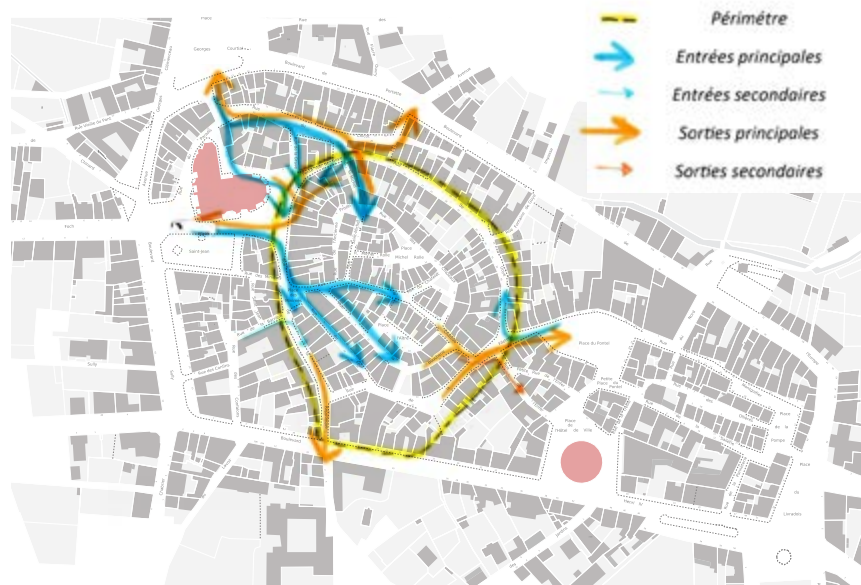
# 3. Une entrée principale sur l'«escargot»

## Enjeu de rééquilibrage des modes de circulation

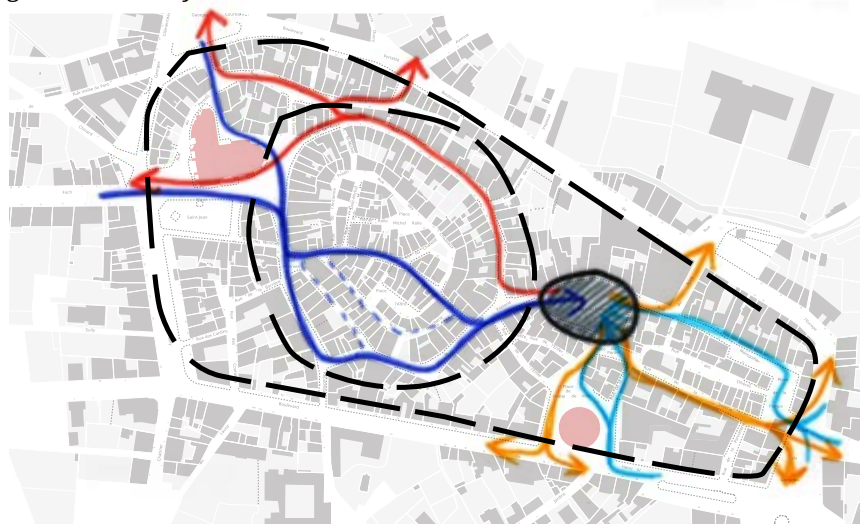
L'enjeu sur le centre-ville d'Ambert, repose sur un meilleur partage des modes sans tomber dans la sanctuarisation : c'est donc permettre à chacun de circuler, en maintenant une circulation et un stationnement automobile tout en limitant les impacts sur les piétons, les cycles, en repensant les

places ou en étendant les seuils... La stratégie à mener concerne l'ensemble du centre-ville et doit tendre à modifier les comportements : **les solutions se concentrent sur le quartier Saint-Jean République, en tant qu'entrée principale sur l'Escargot.**

Les entrées et sorties sur l'escargot



La Place du Pontel, un point d'échange central générateur de flux automobiles



### Les faits

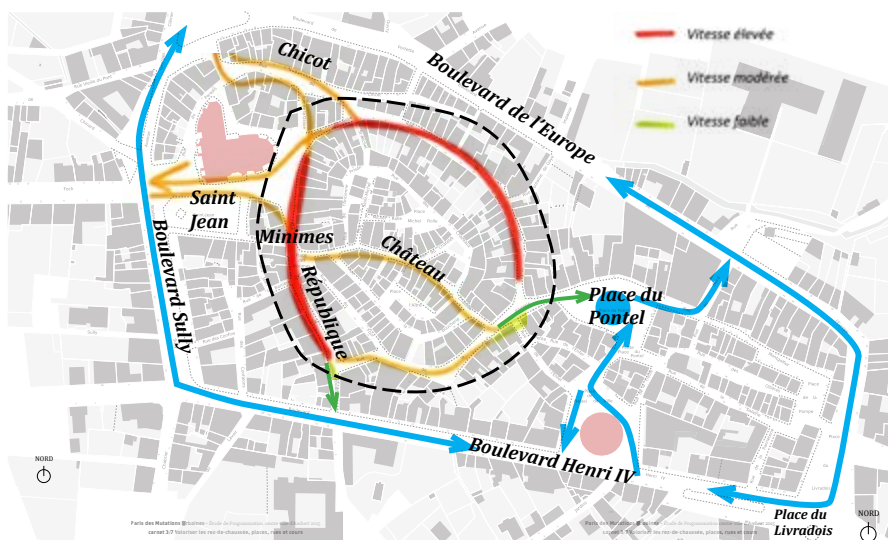
De nombreux véhicules évitent les feux des boulevards, en empruntant les rues de la République ou de Goye pour se rendre d'un côté à un autre du centre. Ces deux rues subissent des sur-vitesses, devenant gênantes pour les riverains (au niveau des zones d'accélération comme le bas de la rue de la République notamment).

### Le sentiment

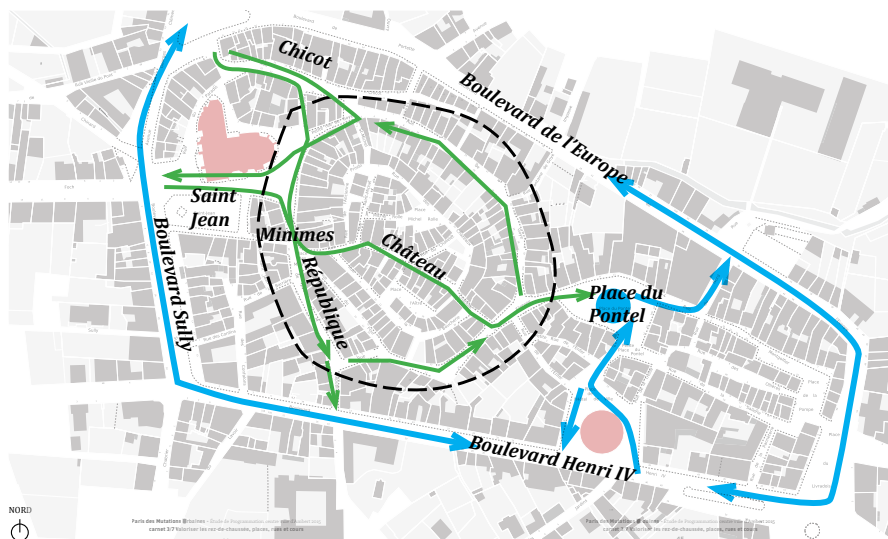
Nous avons été confronté à une situation classique des études urbaines de stationnement et de circulation, qui est la cristallisation des discussions et des plaintes autour de ce sujet.

Il est important de traiter ce sujet de manière globale, et non déconnecté des autres objectifs. Sur l'axe Saint Jean République, il y a des craintes des commerçants, qui voient dans la piétonisation des rues un risque pour leur commerce : le sujet est donc à traiter avec une réflexion à grande échelle sur les mobilités (bus, aires de covoiturage, signalétiques), et sur une politique de soutien aux petits commerces face aux grandes enseignes commerciales.

## Aujourd'hui des sur-vitesses



## A terme



## Objectifs

1. Supprimer les flux de transit à l'échelle du centre-bourg qui vont d'un boulevard à un autre, pour sortir du centre-ville les véhicules n'ayant aucune vocation à y circuler ;
2. Maîtriser les flux traversant l'escargot, en accès notamment à la place du Pontel ou à la place des Chazeaux pour limiter leur impact sur la vie locale
3. Améliorer l'arrière de l'église Place Saint Jean, en tant que noeud principal d'entrée sur l'escargot, afin de rendre l'espace plus lisible et mieux partagé
4. Sécuriser les circulations piétonnes sur la rue de la République en conservant du stationnement (en hiver particulièrement)
5. Améliorer le carrefour de la rue de la Fileterie / Pontel en tant que noeud secondaire d'entrée sur l'escargot

# 3. Une entrée principale sur l' «escargot»

## Enjeu de renouvellement des espaces d'accueil en entrée de ville

### Espaces publics

L'espace au sud de l'église, la place Saint Jean a été rénovée il ya quelques années en même temps que le parvis d l'église, où le stationnement a été entièrement supprimé. Faut de moyens, la rénovation de l'espace à l'arrière n'a pas été effectuée. Aujourd'hui la place Saint Jean est un espace piéton phare sur le centre.

Le renouvellement de la place se situe en continuité avec les aménagements précédents. Avec du recul, on peut se demander ce qui a marché ou non dans les précédentes réalisations. L'accessibilité piétonne ? Les jeux pour enfants ? Le mobilier ? Une signalétique accueillante ? Quels matériaux ?



Dans quelle continuité se situer ? Comment tirer des leçons de l'expérience en aménagement de la 1ère place ? Mieux penser l'accessibilité mobilités réduites ? Des jeux pour enfants ? Du mobilier autre que des terrasses de café ? Une nouvelle signalétique ? Quels matériaux ?





# 4. Repérage des espaces disponibles

**Se réappropriier les espaces publics,  
et investir le bâti vacant**

Les espaces libres autant extérieurs qu'intérieurs sont des potentiels pour le quartier.

1



2



*RdC vacant en location*

3



*Bâti vacant en état de ruine*

4

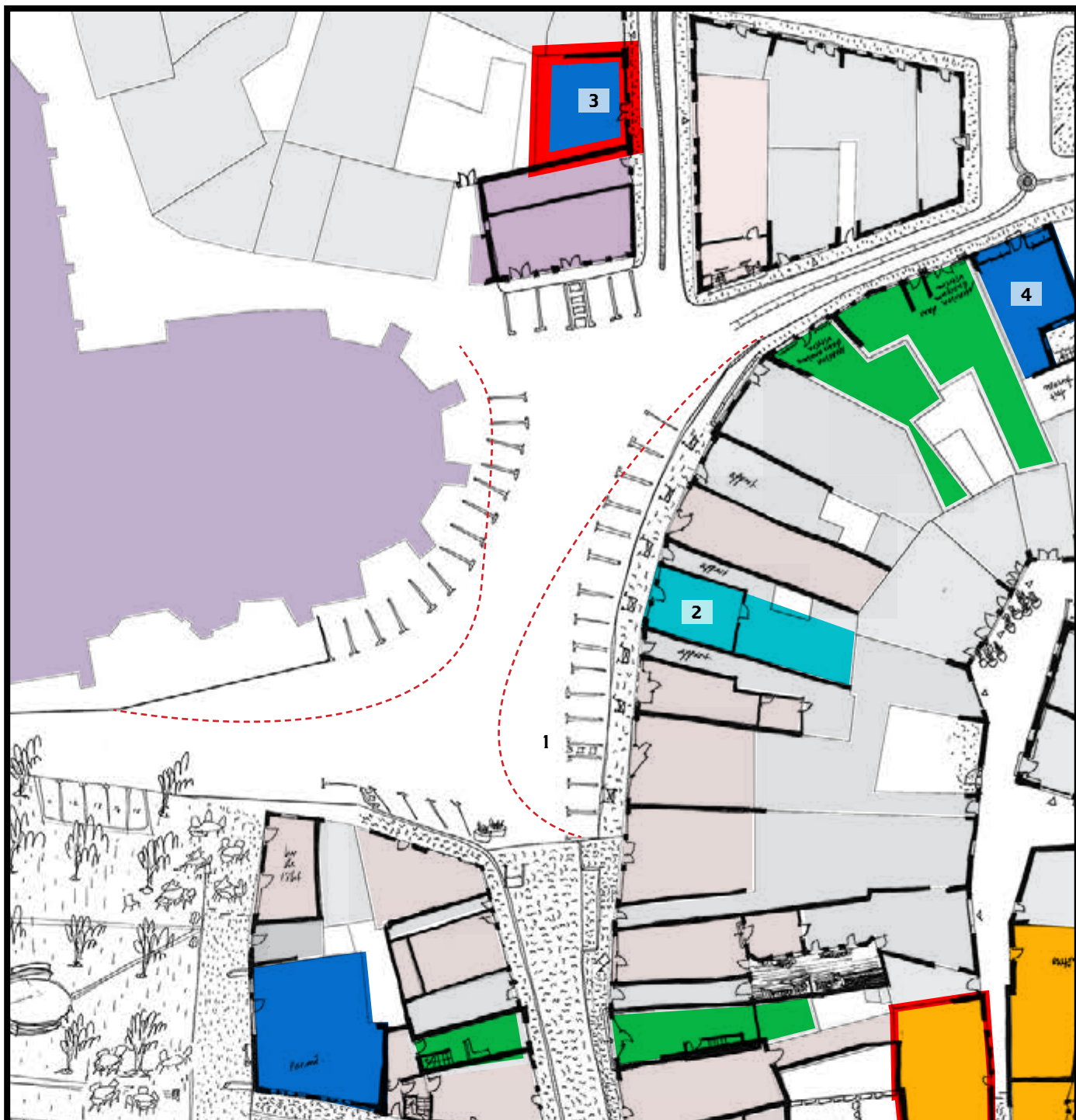
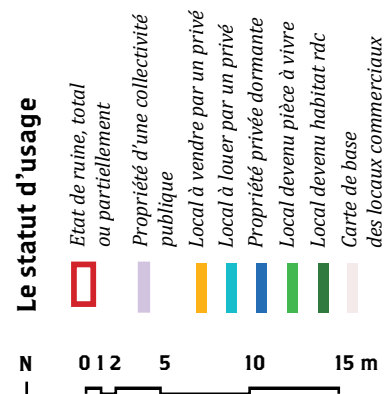


*RdC dormant*





## Espaces extérieurs disponibles sur la place Saint-Jean (arrière de l'église)



# 4. Repérage des espaces disponibles

5



*Bâti vacant "le Progrès" nécessitant rénovations*

7



*Bâti vacant en état de ruine*

8



*Anciens locaux de la Montage / local PMU, mis en location*

9



*Bâti et local RdC de l'Antiquaire mis en vente*

10



*RdC à gauche de l'auto-école, et étages vacants et nécessitant rénovations*

11



*Local RdC relié à une habitation (habitant propriétaire) aux étages, espace "dormant"*

6

*Bâti vacant nécessitant rénovations mitoyen au café l'îlot*

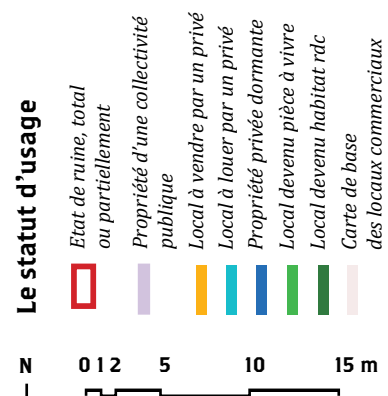
12 13

*Étages des boutiques "Mise en scène" et "Camara" dormants*

14

*Local RdC relié à une habitation aux étages (habitant locataire), espace potentiel*

## Petite rue des Minimes, et autour de la place des Minimes



# 4. Repérage des espaces disponibles

1



2



*Bâti vacant en état de ruine*

3



*Bâti vacant mis en location mitoyen avec la Librairie Tout un monde*

6



*RdC vacant nécessitant rénovation (à droite) donnant sur une cour non ou peu utilisée*

7



*Local en RdC ancienne épicerie mis en location, grandes surfaces*

4 5

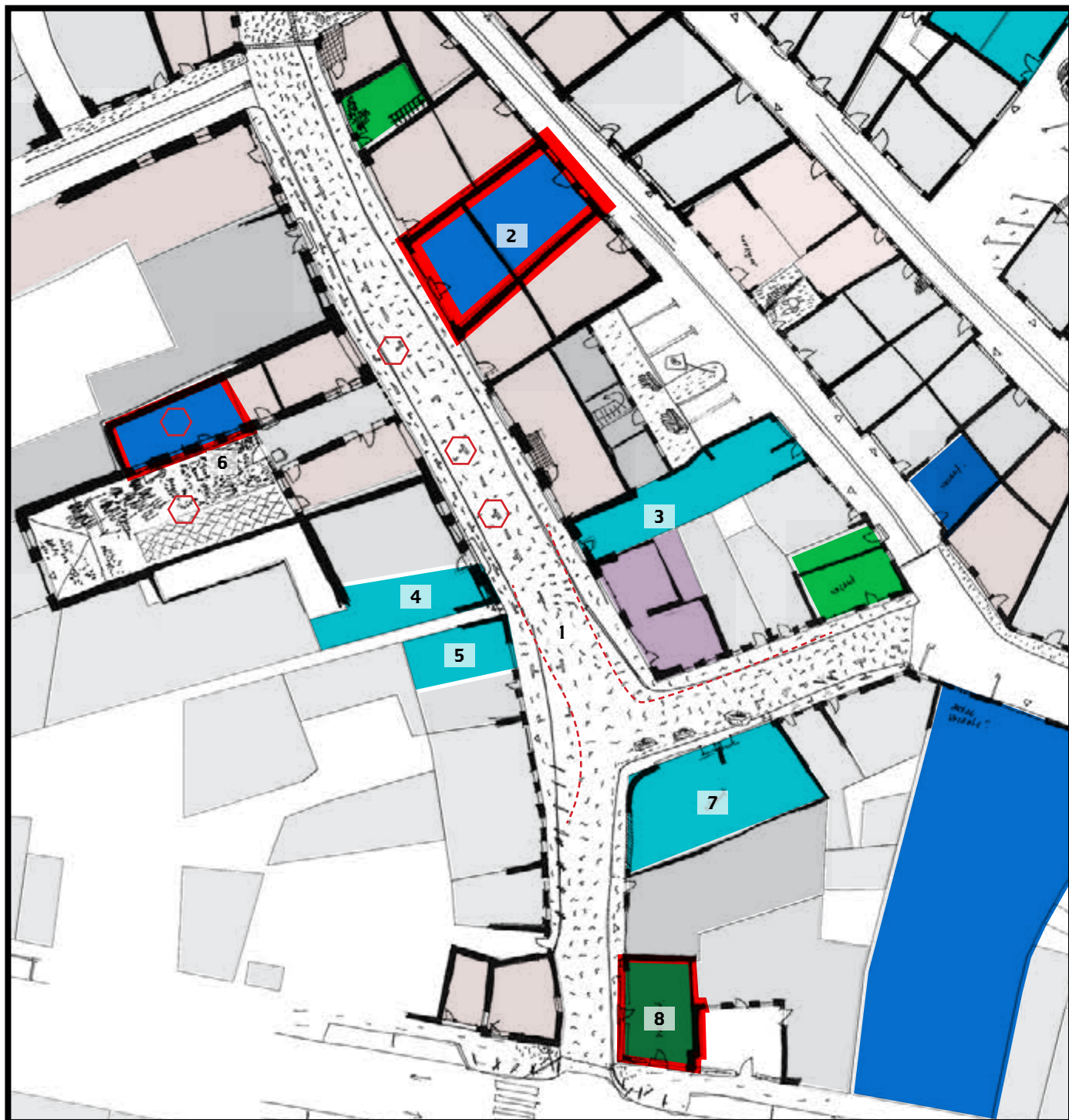
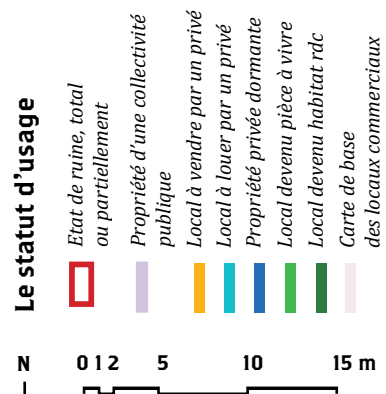
*Locaux non mitoyens (pas de possibilité de les runir) de type bureaux*

8



*RdC dormant en cours de rénovation*

# Rue de la République





# 5. Créer une dynamique

**Certains enjeux se cristallisent sur le quartier Saint Jean République, en tant qu'entrée principale sur l'Escargot. Il est donc important de passer à l'action :**

- inverser la tendance au niveau de l'aménagement urbain, qui tend à faire la part belle à la voiture dans des rues étroites,
- donner un nouveau souffle à la dynamique commerciale et associative du centre-ville, particulièrement en entrée de ville,
- donner envie de continuer à habiter ce quartier.

En effet, la **place saint Jean** à l'arrière de l'église ne marque pas l'entrée dans un centre aux rues apaisées: signalétique, absence d'aménagements, trottoirs minuscules, desservent le lieu.

**Rue de la République**, l'espace public n'est pas aménagé de manière à soutenir la vie qui pourrait s'installer dans les Rdc ou les maisons vides.

Pour recréer une dynamique, il nous semble important de croiser les différents moyens d'interventions des collectivités :

## Objectifs

*Marquer l'entrée de ville*

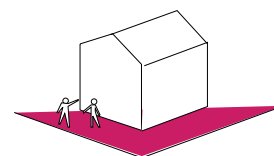
*Vivre ensemble au pied de chez soi*

*Conforter la vocation commerciale*

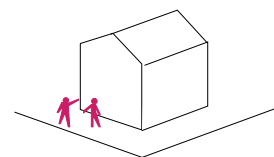
*Recycler les grandes maisons vides*

*Rééquilibrer l'espace piéton / voiture*

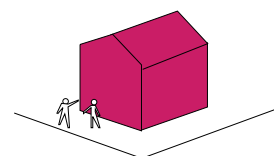
## Interventions de la collectivité



**Intervenir sur les espaces publics**



**Soutenir la mixité activités / habitat**



**Programmer des lieux innovants et mutualisés**



# INITIER



**ACTION ET  
PROTOTYPAGE**





**1. Un lieu fédérateur du projet**

**2. Evènements hors-les-murs**

**3. Vitrines**

**5. Activité testée sur le marché**

# 1. Un lieu fédérateur du projet

## La maison du projet, un lieu en centre-ville :

Notre atelier s'est installé dans des locaux loués par la commune pendant sept mois, l'étude centre-ville s'est faite en immersion ce qui a permis un bon nombre de rencontres et d'actions qui n'auraient pu voir le jour si nous avions travaillé dans les locaux administratifs par exemple.

Ce mode de travail peut se perdurer sous d'autres formes, dans des villes cherchant également à renouveler un espace urbain :

### UN GUICHET UNIQUE

EXEMPLE  
D'AURILLAC



### UN RÉFÉRENT DE CENTRE BOURG

EXEMPLE  
DE SAINT BONNET  
LE CHÂTEAU



### UNE MAISON DU PROJET

EXEMPLE  
DE TOURCOING



### UNE UNIVERSITÉ FORRAINE

EXEMPLE  
DE CLERMONT FERRAND



## **Amener de la vie dans un local RdC du centre :**

Bien visible, le local de la place des Minimes a accueilli des réunions avec des professionnels, des repas-rencontres, des ateliers avec des enfants. A l'image des Ateliers du goût situés rue du Château, cela amène de la vie au quartier : c'est un premier pas vers une redynamisation du centre.

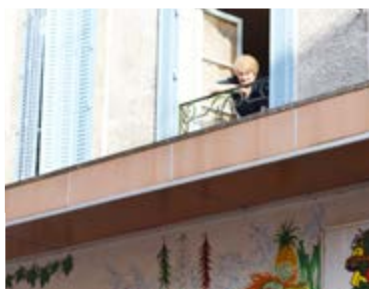


## 2. Evènements hors-les-murs

### S'ancrer dans un quartier :

En travaillant au sein du quartier Saint-Jean République, c'est naturellement que nous avons découvert les acteurs, habitants et lieux du quartiers. Nombreux sont ceux qui sont entrés pour nous raconter des histoires liées au patrimoine qui nous entourait.

Nous avons pris partie de cette position centrale pour organiser quelques évènements dans les autres rues voisines. Lors des ateliers "PMU hors les murs" en juillet 2015, nous avons compris à quel point il était facile d'organiser des concerts, des ateliers, sur les seuils des boutiques, etc. C'est en effet ce que permettent les ruelles : de la vie piétonne en RdC.



# 3. Vitrines

## Des propriétaires motivés :

Notre propre vitrine a été un outil utile pour communiquer sur nos actions et nos découvertes. Puis nous avons pris conscience que le centre étant composé de rues sinueuses et de cheminements divers, et que de nombreux ambertois découvraient par conséquent la présence de notre activité sur le tard.

Nous avons contacté des propriétaires de vitrines vides dans d'autres rues, afin de pouvoir utiliser leurs vitrines comme support de présentation et d'installation. Si notre projet test ne s'est pas renouvelé par suite de temps, nous avons en revanche été agréablement surpris par l'aide des propriétaires. Tous ceux que nous avons contactés étaient très partants pour nous prêter leur local de manière temporaire.

S'il fallait renouveler cette opération, il est possible de mettre en place un système de bail temporaire pour l'usage de la vitrine.



# 4. Activité testée sur le marché

## Passer du marché à un local

Les deux marchés d'Ambert sont un atout à exploiter pour faire émerger des projets. Un stand "blanc" est envisageable sur le marché du samedi matin: les modalités sont à envisager. L'objectif est de proposer un "parcours de micro-entreprise, passant par un stade très léger (normes et matériels), pour aller vers des solutions de plus pérennes et contraignantes.

*merci à Done, Tulay et Fatma pour leur investissement, et leur professionnalisme*



# « Des galettes à la fourme »

**Portrait de deux sœurs passionnées de cuisine.**

Done cuisine depuis longtemps, elle est même connue à Ambert pour ses gâteaux que l'on vient lui commander pour les anniversaires ou les fêtes des écoles. Elle et sa sœur, Tülai, ont le même rêve, celui de partager leur passion de la cuisine, inspirée par des recettes traditionnelles turques, magrébines et françaises.

Arrivées à l'âge de 2 et 4 ans, **Done et Tülai** ont grandi dans le centre-bourg d'Ambert. C'est très jeune qu'elles commencent la cuisine, auprès de leur mère. Leur père lui, est reconnu pour son très bon travail dans le secteur du bâtiment. Comme le reste de la famille, les sœurs sont travailleuses. Tülai est employée à la blanchisserie de l'hôpital et Done, de son côté, entame des études de langues. Mais lorsque ses enfants arrivent, elle décide de se consacrer à eux et ... à la cuisine ! Elle va particulièrement se passionner pour les gâteaux (qu'elle confectionne pour ses filles) et qu'elle décore avec minutie. « *C'est sa spécialité, elle imagine toujours des choses nouvelles, elle a un vrai talent et de la patience pour ça* » d'après sa sœur. Très vite, la maîtresse d'école de ses filles l'encourage à faire les gâteaux de la kermesse. C'est comme ça que cette « *maman-pâtissière* » devient connue de beaucoup d'enfants et de leurs parents. A chaque kermesse de l'amicale franco-turque, comme d'autres femmes, elle passe plusieurs jours à préparer ses spécialités sucrées comme salées (feuilles de vignes, pâtisseries turques,...). Elle cuisine chez elle mais rêve d'ouvrir un local pour vendre ses pâtisseries et reprendre une activité professionnelle maintenant que ses enfants sont plus grands.

Sa sœur est dans la même démarche. Elle, son truc, c'est plus la restauration rapide « *mais saine, des petites recettes simples, pour manger vite* ». C'est lors de la dernière kermesse, que Done nous a fait part de ce rêve qu'elle aimerait réaliser avec sa grande sœur. À elles deux, elles peuvent proposer une offre complète: des repas simples et équilibrés, du pain, des pâtisseries et des boissons ; dont les très connus café et thé turcs mais aussi le « *ayran* », boisson lactée à base de yaourt très appréciée par de nombreux habitants. « *Le ayran fait maison, on nous en réclame souvent ! Ma mère en fait, elle fait du fromage aussi, et nous on fait des yaourts maisons avec le lait qu'on va chercher à côté.* »

Ce sont tous ces savoir-faire qu'elles aimeraient partager et surtout décliner avec des produits de la région. Elles ont d'ailleurs tenté l'expérience en confectionnant des galettes selon la recette traditionnelle turque, mais en y ajoutant de la fourme! « *Tout le monde a adoré !* ». Contentes et rassurées d'avoir eu cette première expérience lors d'un marché, elles ont maintenant envie de prendre leur carte et se renseignent d'ores et déjà sur les démarches à suivre auprès de la CCI. Elles ont besoin de cet accompagnement, car comme de nombreux entrepreneurs en herbe ce sont ces démarches administratives qui leur faisaient peur au début. Mais c'est aussi sur la clientèle qu'elles se posaient des questions. Leur troisième sœur habite à Lyon, et elles se voyaient plutôt commencer cette activité « *dans une grande ville* » là où les gens peuvent être demandeurs. Mais plus elles réfléchissent à la possibilité de faire cela à Ambert, plus elles sont convaincues que « *ça pourrait marcher* ». En juillet-août, elles savent que cela intéressera les touristes et que le chiffre d'affaire sera important. Le reste de l'année c'est toute la communauté turque qui appréciera un restaurant comme celui là à Ambert. Mais elles veulent que ce lieu soit ouvert et que des personnes de toutes origines s'y croisent. Elles comptent bien faire place aux échanges d'idées et de recettes !

Si elles ont pratiquement déjà fait leur étude de marché, c'est maintenant la question du lieu qui se

pose. Elles aimeraient avoir une période d'essai pour débiter et comme elles ne peuvent pas acheter de local, elles imaginent plusieurs scénarios. Mais leur idée serait d'abord de « *s'essayer* » sur le marché en utilisant des produits locaux, puis de louer un local sur un bail temporaire (dit aussi « *précaire* ») d'une durée de quelques mois par exemple. Nous leur avons fait part de cette possibilité qui leur permettrait de passer du marché à un local, comme l'ont fait les producteurs du GAEC qui ont ouvert en septembre 2015 leur commerce fixe. Une belle initiative qui a été encouragée et qui fonctionnent bien aujourd'hui.

## **C'EST...**

un aménagement temporaire  
ou / une action ponctuelle  
ou / un appel à participation  
ou / un partage de moyens  
ou / un retour d'expérience  
ou un appel à soutien

## **POUR...**

animer les rues  
ou / mieux parcourir le centre  
ou / ou révéler un savoir-faire  
ou / ou habiter les places  
ou bien / lancer une activité

## **PERSONNES**

### **RESSOURCES**

/Emma Ploton- Parc  
/Sandrine Miolane- CCI Ambert  
/Céline ... - Association La Brèche

### **OUTILS**

/Mode d'emploi pour une demande de carte ambulante  
/Carte des locaux vacants

### **LOCALISATION**

Au marché des producteurs



# PASSER AU PROJET



**ESQUISSES ET  
PROGRAMMATION**





**1. Intervenir sur les espaces publics**

**2. Soutenir la mixité activités / habitat**

**3. Programmer des lieux innovants et mutualisés**

# 1. Intervenir sur les espaces publics

## Des modes d'action adaptés aux besoins et aux moyens

Pour des espaces publics durables

Actions à croiser afin de répondre aux enjeux circulations :

**Mode d'action A / Changer la signalisation et les statuts de voiries**

**Mode d'action B / Réaménager les espaces publics de manière durable**

**Mode d'action C / Proposer des installations légères sur les espaces publics**

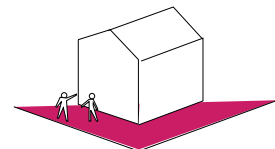
## Evaluer le degré d'investissement nécessaire

Vu les contraintes budgétaires, il n'est pas possible d'imaginer la rénovation de l'ensemble des sols et pavages. Pourtant, certaines dynamiques s'installent autour d'espaces publics n'étant pas prioritaires mais méritant d'être renouvelés, à minima.

Les trois modes d'actions doivent permettre de s'adresser aux plus grand nombre d'espaces, sur des investissements et temps de travaux variés.

Sur l'axe Saint-Jean République, il sera nécessaire de choisir s'il est plus important de rénover l'ensemble des sols, ou si l'on peut se concentrer sur l'arrière de la place Saint-Jean pour des aménagements lourds, et commencer par installer des terrasses, du mobilier ou autres installations légères côté rue de la République (installations répondant aux besoins d'usages et de répartition de l'espace automobile / piéton).

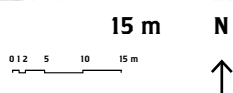
Pour ce qui est des changements de signalisation et de statut de voirie, il est possible d'engager les transformations rapidement et à moindre frais.



**Intervenir sur  
les espaces publics**









**Relevé de l'état actuel**

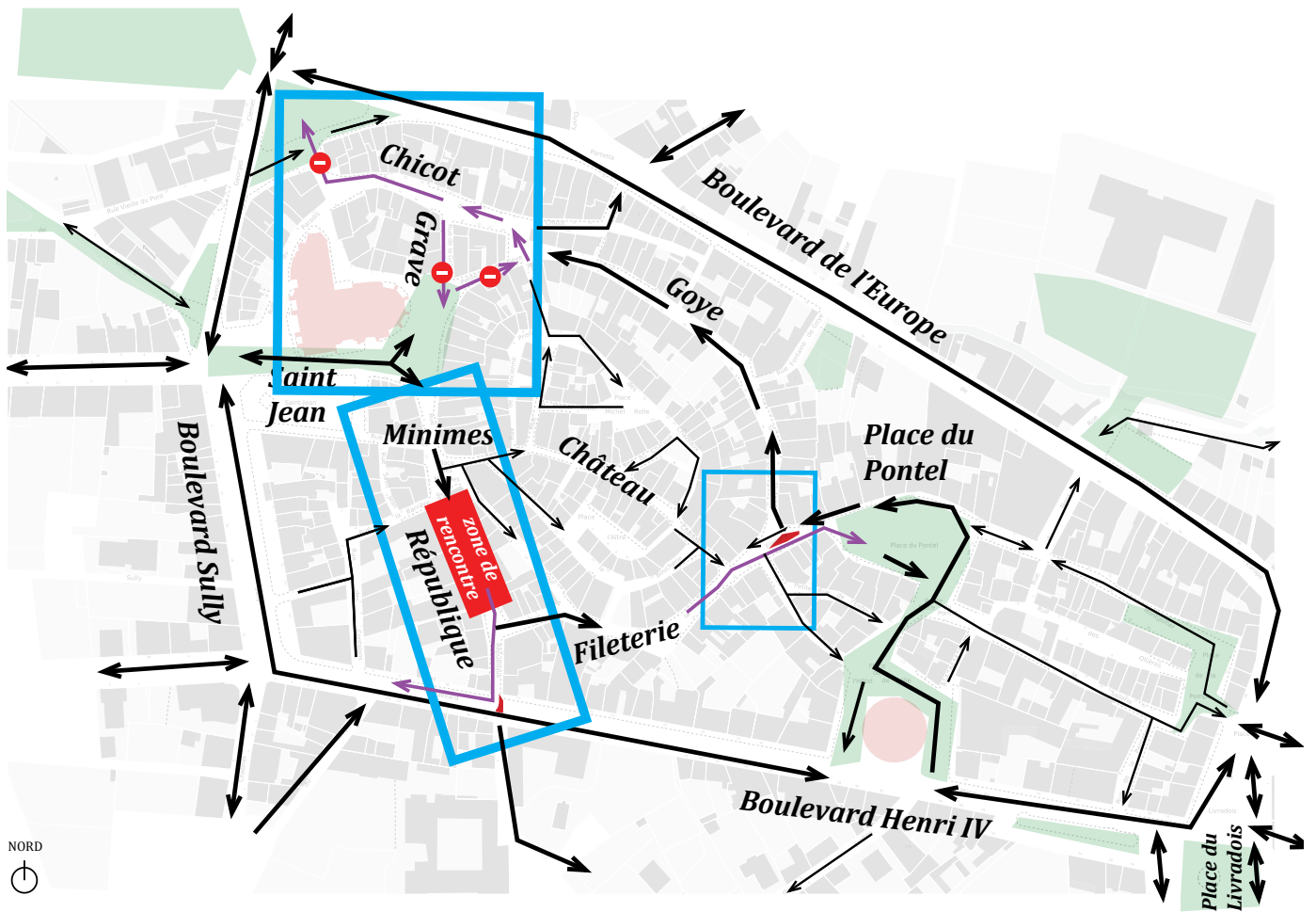


# 1. Intervenir sur les espaces publics

**Mode d'action A / Changer la signalisation et les statuts de voiries**

**Légende**

-  Parkings facilement accessibles depuis boulevard
-  Circulation automobile principale
-  Circulation automobile secondaire
-  Points d'actions
-  Conséquences sur sens de circulation
-  Moyens d'action



Aujourd'hui



A terme



-  Périmètre
-  Entrées principales
-  Entrées secondaires
-  Sorties principales
-  Sorties secondaires
-  Entrée pacifiée

## **Objectif 1 SUPPRIMER LES FLUX DE TRANSIT DE BOULEVARD A BOULEVARD**

Le principal flux de transit relevé sur l'escargot suit le trajet suivant Rue du Chicot – Rue de la Grave – Rue de la République. Cela permet aux automobilistes d'éviter à la fois le carrefour Sully – Foch, mais aussi le carrefour Sully – Henri IV, tous deux gérés par feux.

### **Les actions**

**1. Pour supprimer ce transit, deux mesures peuvent être combinées :**

**1.1 L'interdiction de tourner à gauche au débouché de la rue de la République sur le boulevard Henri IV.** Cette mesure peut se décliner de trois manières :

- pose d'un panneau d'interdiction de tourner à gauche (effet mesuré, sans contrôle, on compte sur le civisme des conducteurs
- pose d'un panneau d'interdiction de tourner à gauche + réfection du trottoir au débouché de République pour incurver

la voirie vers la droite (effet plus fort mais investissement plus lourd) ;

- mise en place d'un terre-plein central + pose d'un panneau d'obligation de tourner à droite : cette mesure : le terre-plein permet non seulement d'interdire les flux en tourne-à-gauche mais également les flux tout-droit (effet maximal mais investissement plus lourd).

**1.2 La mise à sens unique sortant de la rue du Chicot dans son débouché sur le rond-point d'entrée de ville Nord.** Cette mesure vient limiter de fait l'intérêt du shunt par le centre-ville (nécessité de passer au moins un feu au niveau du carrefour Sully – Foch).

**2. La modification du statut de l'axe Saint Jean République peut appuyer cette démarche :** il existe un statut de voirie permettant de combiner circulation piétonne, stationnement et circulation automobile modérée : la zone de rencontre (voir documentation page suivante).

## **Objectif 2 MAITRISER LES FLUX TRAVERSANT L'ESCARGOT EN ECHANGE AVEC LA PLACE DU PONTEL**

Le principal flux à maîtriser correspond aux voitures qui rentrent dans le centre-ville par les entrées Eglise et Chicot pour aller à la place du Pontel où à la place de la Mairie :

### **Les actions**

- **Les contraintes appliquées à l'axe saint jean République peuvent s'avérer suffisantes pour dissuader le flux de transit vers la Place du Pontel**

- **Si besoin, il est possible de réduire les flux automobiles également rue de Goye, en contraignant les véhicules à ressortir de l'escargot via la Place du Pontel et non via la rue de Goye, le dispositif est dans ce cas à étudier plus précisément.**

# 1. Intervenir sur les espaces publics

## Zones de rencontres

Dans une zone de rencontre :

- les piétons peuvent circuler sur la chaussée
- et ont la priorité sur les véhicules ;
- tous les véhicules peuvent y circuler (voiture, vélo, bus...) à une vitesse maximale de 20 km/h ;
- le stationnement est possible sur les espaces aménagés à cet effet.

**L'idée consiste donc à formaliser une pratique existante aujourd'hui du fait de l'encombrement des trottoirs : le fait que les piétons marchent sur la chaussée. Il s'agit donc ici de réglementer la voirie pour rendre cette pratique plus sécurisée en réduisant la vitesse maximale autorisée et en posant le piéton comme prioritaire absolu.**

**ville d'ifs**

**Zone de rencontre**  
> Mode d'emploi

**Les principes d'une zone de rencontre**

- > Vitesse limitée à 20 km/h pour tous les usagers
- > Priorité absolue aux usagers les plus vulnérables : piétons puis cyclistes

**Zone de rencontre**

Partageons paisiblement la route !

**Piétons**

- > Je suis prioritaire sur tous les autres véhicules
- > Je dois rester vigilant malgré ma priorité
- > Je peux traverser en dehors des passages piétons
- > Je peux marcher sur la chaussée sans y stationner

**Cyclistes**

- > Je peux rouler jusqu'à 20 km/h
- > Je dois laisser la priorité aux piétons
- > Je dois toujours rouler à droite
- > Je dois respecter les règles du code de la route
- > Je dois rester vigilant lorsque je longe des véhicules en stationnement
- > Je ne dois pas hésiter à utiliser ma sonnette pour me signaler aux autres

**Conducteurs de véhicules motorisés**

- > Je peux rouler jusqu'à 20 km/h
- > Je dois céder la priorité aux piétons et aux cyclistes
- > Je peux stationner uniquement si des emplacements sont prévus à cet effet
- > Je dois rester vigilant et attentif avant d'ouvrir ma portière ou de sortir de mon emplacement
- > Je ralentis à proximité des cyclistes
- > Je dois attendre derrière un cycliste si je ne peux pas le doubler

*Conflits d'usage actuellement  
sur la rue de la République*



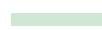




*Exemples de zons de rencontres*

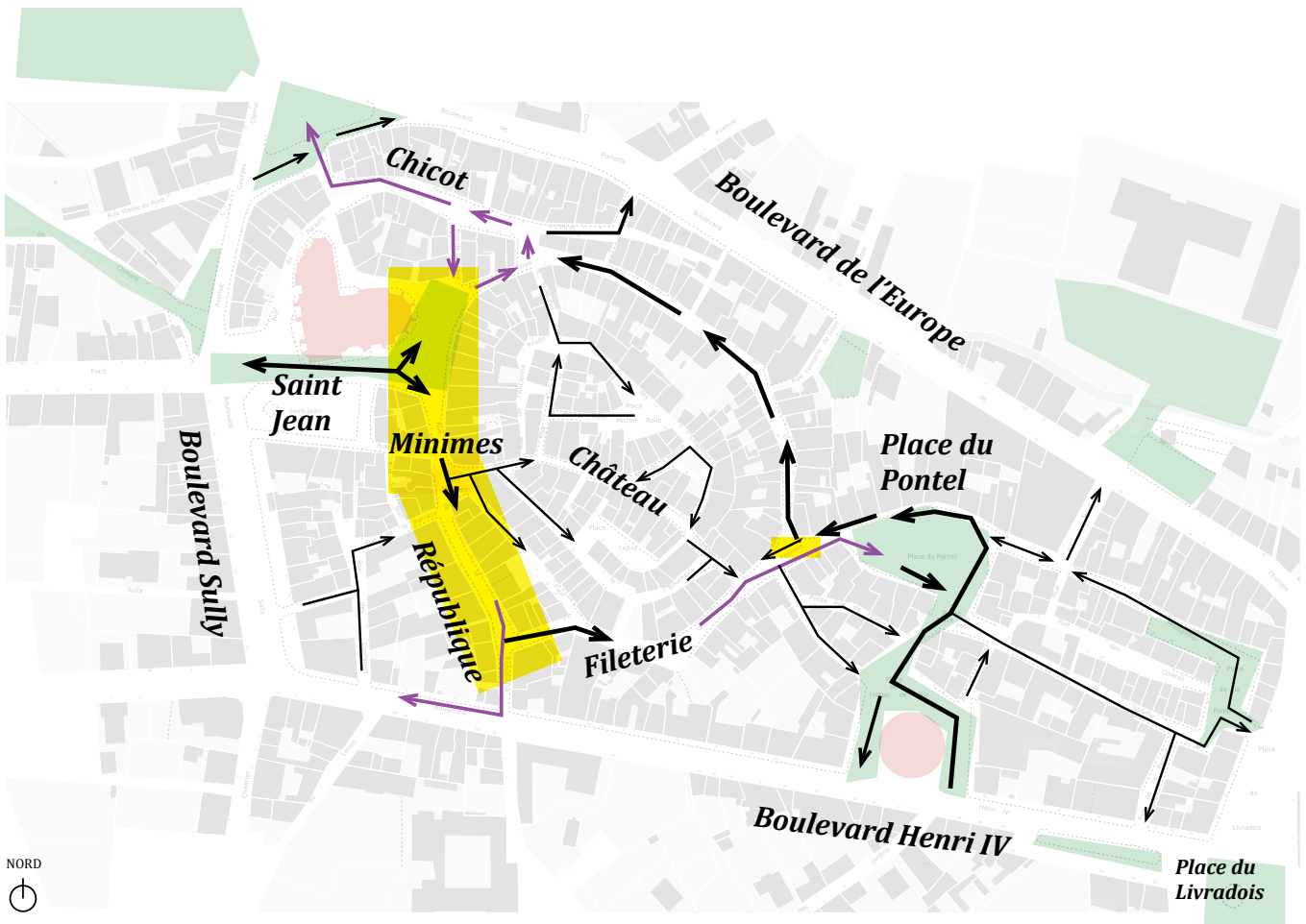


# 1. Intervenir sur les espaces publics

**Mode d'action B / Réaménager les espaces publics de manière durable**

**Légende**

-  Parkings facilement accessibles depuis boulevard
-  Circulation automobile principale
-  Circulation automobile secondaire
-  Aménagements de voiries et espaces publics
-  Changements de sens de circulation



*Quel espace pour les piétons ?*





### **Objectif 3 AMÉLIORER L'ARRIÈRE DE L'ÉGLISE PLACE SAINT JEAN, EN TANT QUE NOEUD PRINCIPAL D'ENTRÉE SUR L'ESCARGOT**

La place de l'église, entrée Est de l'escargot est peu lisible, avec une chaussée large, sans lignes continues, repoussant le stationnement au plus près des vitrines et induisant des trottoirs très étroits, et des seuils inexistantes.

#### **Les actions**

- **Le principe de réaménagement** proposé sur l'espace Saint-Jean repose sur une reconfiguration totale des sols avec :

- un resserrement de la chaussée de manière à dessiner une vraie rue et non une place ;
- un élargissement des trottoirs et des seuils ;
- une formalisation physique d'un carrefour entre la rue longeant la place Saint Jean, et la rue de la République, sous forme de plateau pour limiter les vitesses ;
- l'intégration de traversées piétonnes.

*(pour les croquis se référer au dossier Saint Jean République)*

- **Une action de sensibilisation** est à mener, et des places de livraisons sont à prévoir en concertation avec les commerçants, afin de les inciter à stationner ailleurs hors temps de livraisons.

### **Objectif 4 SÉCURISER LES CIRCULATIONS PIÉTONNES SUR LA RUE DE LA RÉPUBLIQUE**

Les véhicules sur le trajet Chicot - saint Jean - République circulent parfois à des vitesses élevées notamment sur la rue de la République. Or cette rue a vocation à accueillir des flux piétons élevés du fait du nombre de commerces en façade, et également de son intérêt en tant que liaison avec le boulevard Henri IV.

Les cheminements piétons y sont cependant étroits, avec côté Sully, un stationnement volontairement marqué à cheval sur le trottoir. Or compte tenu du nombre de commerces, ce stationnement à conserver pour garantir une accessibilité automobile aux commerces de l'axe. La largeur de la voirie ne permet donc pas d'étendre les trottoirs au-delà de leur état actuel.

**Il s'agit donc de sécuriser les circulations piétonnes sur la rue de la République en conservant du stationnement.**

#### **Les actions**

En lien avec une nouvelle signalétique «zone de rencontre» :

- **mettre en place des plateaux pour limiter les vitesses aux entrées et/ou sorties de l'axe** (au bas de la rue de la République et à l'intersection avec la rue de la Fileterie ), «pinçant» aussi la chaussée  
- ou / **uniformiser l'espace de façade à façade sur l'ensemble de la rue** pour rendre visible le fait qu'il n'y ait pas d'espace dédié, mais que piétons, cyclistes et automobilistes se partagent le même espace.

### **Objectif 5 AMÉLIORER LE CARREFOUR DE LA RUE DE LA FILETERIE / PONTEL EN TANT QUE NOEUD SECONDAIRE D'ENTRÉE SUR L'ESCARGOT**

Le haut de la rue de la Fileterie est un espace commerçant vivant, et bien ensoleillé, qui mériterait d'être valorisé comme carrefour piéton à l'entrée de l'escargot.

Les travaux de voirie sur cet espace seront justifiés s'ils créent un espace public de qualité, proposant de nouveaux usages, supprimant le stationnement (vu la proximité avec le parking du Pontel - en réservant toutefois des espaces de livraisons pour les commerçants), et ayant un impact sur les flux de circulation rue de Goye.

#### **Les actions**

*Sur le plateau du haut de la Fileterie, intervenir avec des aménagements légers, mais répondant justement aux besoins des riverains, commerçants et passants*

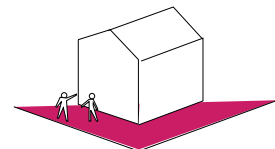
# 1. Intervenir sur les espaces publics

**Mode d'action B / Réaménager les espaces publics de manière durable**

## **Une nouvelle entrée de ville au dos de l'église Saint-Jean**

*Le réaménagement devra intégrer :*

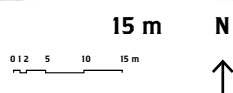
- Un espace de stationnement équilibré par rapport à l'espace piéton. Sur les 37 places de stationnement existantes, certaines peuvent être supprimées : des places 15 minutes et livraisons sont à évaluer.
- Des sols accessibles : une étude d'accessibilité est à prévoir en concertation avec des personnes concernées sur la commune.
- Un resserrement de la chaussée de manière à dessiner une vraie rue et non une place.
- Un élargissement des trottoirs et des seuils.
- Une formalisation physique d'un carrefour entre la rue longeant la place Saint Jean, et la rue de la République, sous forme de plateau pour limiter les vitesses.
- L'intégration de traversées piétonnes.
- Créer une particularité en entrée de ville: signalétique artisanale, jeux intégrés à l'aménagement du sol , mise en scène de récupération de l'eau de pluie ?
- *Faut-il renommer cet espace, actuellement peu identifiable aujourd'hui avec le nom Saint Jean ou République faisant davantage référence aux espaces voisins ?*



**Intervenir sur  
les espaces publics**



### **Principes d'aménagement Saint-Jean**



# 1. Intervenir sur les espaces publics

**Mode d'action B / Réaménager les espaces publics de manière durable**

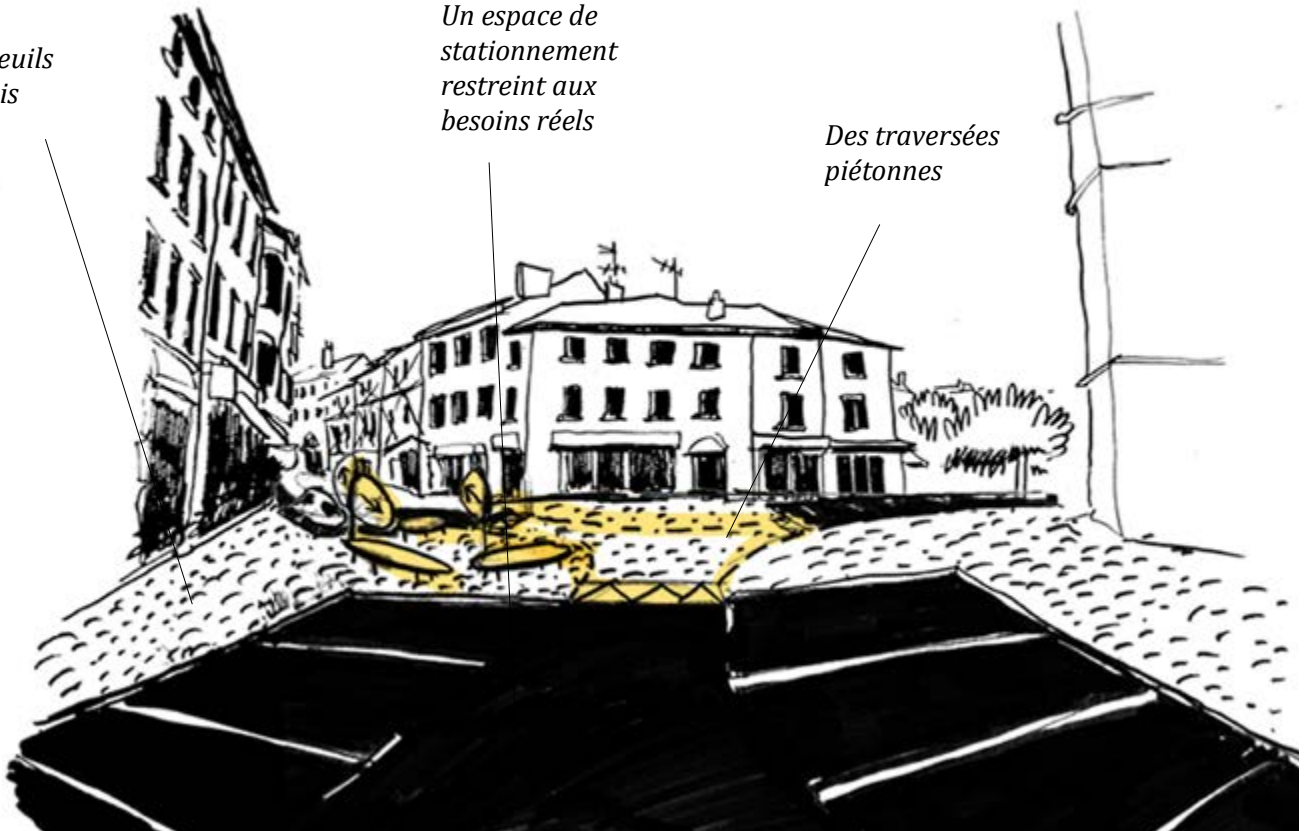
## Une nouvelle entrée de ville au dos de l'église Saint-Jean

*Esquisses de principe :*

*Des seuils élargis*

*Un espace de stationnement restreint aux besoins réels*

*Des traversées piétonnes*





*Des jeux, de quoi  
s'asseoir ou trouver  
son chemin*



# 1. Intervenir sur les espaces publics

**Mode d'action B / Réaménager les espaces publics de manière durable**

## **Un nouveau souffle pour la rue de la République**

*Deux options d'aménagement :*

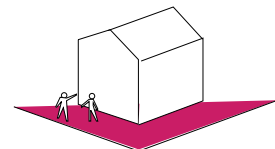
En lien avec la mise en place des principes d'une «zone de rencontre»

- des plateaux pour limiter les vitesses aux entrées et/ou sorties de l'axe (au bas de la rue de la République et à l'intersection avec la rue de la fileterie), «pinçant» aussi la chaussée

*/ investissements réduits*

- ou / uniformiser l'espace de façade à façade sur l'ensemble de la rue pour rendre visible le fait qu'il n'y ait pas d'espace dédié, mais que piétons, cyclistes et automobilistes se partagent le même espace

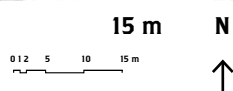
*/ investissements plus conséquents*



**Intervenir sur  
les espaces publics**



### **Principes d'aménagement Saint-Jean**



# 1. Intervenir sur les espaces publics

**Mode d'action B / Réaménager les espaces publics de manière durable**

## **Un nouveau souffle pour la rue de la République**

*Esquisses de principe :*



*Bas de la rue*



*Signaler la zone 20 sans nuire encombrer le paysage*

*Un resserement de la chaussée en début de rue*





*Place des minimes*



*La rue*



*Le carrefour avec la rue de la Fileterie*



*Des sols continus  
de façade à façade*

*Des seuils élargis*

*Signalétique,  
repérage et aiguillage*

*Une «opération jardinage urbain»*

*Espace repos*

# 1. Intervenir sur les espaces publics

## Mode d'action C / Proposer des installations légères sur les espaces publics

*Dans le cas de l'installation d'une zone 30, ou sur les nouveaux aménagements de chaussée, que faire de l'espace libéré pour le piéton ?*

*Comment intervenir également sur l'existant de manière légère et à moindre coût ?*

### Les actions

- Proposer des panneaux «empruntables en mairie» signalant l'utilisation temporaire d'une place de stationnement pour un étalage ou autre activité (avec arrêté municipal inclus ?)
- Construire des terrasses d'été adaptées à la pente de la Place saint jean et de la rue de la République, pour des utilisations estivales des places de parking
- Concevoir un support pour la signalétique , mobile, intégré aux nouveaux aménagements
- Intégrer du mobilier ludique
- A la manière de ce qui a été réalisé place du Châtelet, proposer du mobilier empêchant le parking sauvage : jardinières, bancs, «jardi-bancs», «bandinières»...

### Le jeu dans la ville :

Des jeux à glisser dans les interstices du centre ancien, sur les placettes, sur les parcelles de bâtiments démolis...

*(images références utilisées lors d'ateliers maquettes et conception avec les enfants du centre de loisirs).*





Avant



Le chantier

**Expérience place du Châtelet à Ambert, action PMU :**  
 Supprimer le stationnement sauvage sans interdire ?  
 La solution : occuper l'espace autrement.



Après



**Signalétiques :** exemple de signalétiques artisanales, amovibles ou donnant les temps de parcours

**«Parking day» :** manifestation - occupation des places de parking, journée internationale



# 2. Soutenir la mixité activités / habitat

## Faut-il protéger les rez-de-chaussée commerciaux dans le centre ?

C'est bien la diversité des fonctions qu'il faut préserver. Pour revitaliser les Rdc et permettre certaines transformations, il est nécessaire d'avoir des actions complémentaires :

1. Cerner les priorités de l'action publique sur chaque rue
2. Intervenir avec le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)
3. Mieux connaître la répartition des activités dans le centre, et les potentialités des locaux
4. Repérer les potentiels et aiguiller vers les espaces disponibles

## Qu'est-ce qui caractérise des rez-de-chaussée «actifs»?

*Classification des rdc selon Jan Gehl (urbaniste, 2010)*

- A, rdc actifs : unités de façades étroites et nombreuses, se traduisant par une juxtaposition de nombreuses portes (15 - 20 portes tous les 100 m), la diversité des fonctions, un maximum de transparence, des façades détaillées, découpées selon une articulation verticale.  
> le cas d'Ambert

- B, rdc conviviaux : des bâtiments relativement étroits (10 - 14 portes/100 m), de la transparence, du détail dans les façades, de la diversité des fonctions.

- C, rdc contrastés : unités de façades plus ou moins larges (6 - 10 portes/100 m), peu de détail, faible diversité des fonctions, quelques façades opaques ou n'offrant pas d'interaction

- D, rdc ennuyeux : unités de façade larges (2 - 5 portes/100 m), pratiquement aucune diversité fonctionnelle, beaucoup de façades opaques, peu voire aucun détail dans les façades.

- E, rdc inactifs : très larges unités de façade (0 - 2 portes/100 m), pas de diversité fonctionnelle perceptible, façades complètement opaques, uniformes, dépourvues de détail et n'offrant rien à regarder.

## Guider la transformation architecturale des locaux en RDC à l'aide du PLUI :

### Prescriptions PLUI / Scénario 1

Ne pas d'empêcher des usages ou types d'utilisations des locaux, mais décrire les possibles transformations d'un local, permettant une réversibilité :

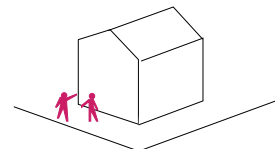
- pas de portes de garages
- conserver une **trame vitrée de devanture respectant la typologie des vitrines du centre**, même en cas d'utilisation du local en tant qu'atelier, ou en cas d'habitation du local
- conserver une **porte d'entrée** sur la rue
- conserver au maximum **de grands espaces** en devanture (non cloisonnés)
- trouver des solutions de protections et d'intimité **derrière le vitrage, de manière amovible**
- travailler les **seuils**

### Prescriptions PLUI / Scénario 2

Inciter à garder une activité autre que de l'habitat sur certaines boutiques, réunissant les critères suivants :

- les locaux détachés d'une habitation aux étages
- lorsque cela menace la diversité fonctionnelle de la rue
- lorsque la surface et l'aménagement intérieur sont particulièrement adaptés à l'installation d'une activité
- sur les entrées de l'escargot (pour favoriser la proximité des activités avec les parkings, et rendre visible la dynamique commerciale depuis les entrées de ville)

Ces décisions peuvent être accompagnées d'un rdv avec un architecte du CAUE



**Soutenir la mixité  
activités / habitat**



15 m

N

0 2 5 10 15 m



**Soutenir la mixité d'usages sur la rue**

- *Locaux potentiels pour des installations d'activités*
- *Bâti vacant nécessitant des travaux importants pour accueillir de nouvelles activités*
- *Locaux transformés ou en cours de transformation en pièce à vivre d'un habitat à l'étage*
- *Locaux susceptibles d'être transformés en pièce à vivre d'un habitat*
- *Etages habitables vacants «bloqués» car reliés au local du RdC*
- *Etages en cours ou en projet de rénovation pour de l'habitat*

## 2. Soutenir la mixité activités / habitat

### Soutenir l'installation de nouvelles activités

Dans le cadre de notre travail au PMU, pour chaque demande, nous avons dû :

- proposer des lieux sur carte
- évaluer ensemble la pertinence du lieu
- arpenter les rues avec la personne
- transmettre le contact du propriétaire

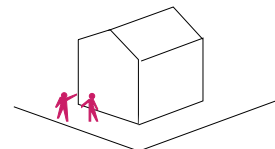
#### **Cela nécessite de collecter des données au fur et à mesure des rencontres :**

- le contact des propriétaires
- le statut d'usage
- l'offre commerciale voisine
- la situation par rapport aux lieux de passages et de stationnement
- la situation par rapport aux espaces publics
- les caractéristiques du local :
  - *espace de stockage*
  - *accès livraison*
  - *point d'eau*
  - *devanture*
  - *possibilité de cloisonner l'espace en gardant de la lumière naturelle dans chaque pièce*
  - *accès indépendant à l'étage*
  - *espace traversant*
  - *etc.*

#### **Via le conseil au particulier, on peut cerner peu à peu les blocages.**

Par exemple, sur l'ensemble des locaux à vendre ou à louer dans l'escargot, cinq sont sur des parcelles très étroites, un grand local est à l'écart des lieux de passage, trois sont dans un bâti entièrement vide...

#### **Enfin les locaux vacants ayant du potentiel ne sont pas forcément mis en vente ou en location : faut-il engager des discussions avec les propriétaires ?**



**Soutenir la mixité  
activités / habitat**



15 m

N

0 5 10 15 m



### Soutenir la mixité d'usages sur la rue

- Locaux potentiels pour des installations d'activités
- Bâti vacant nécessitant des travaux importants pour accueillir de nouvelles activités
- Locaux transformés ou en cours de transformation en pièce à vivre d'un habitat à l'étage
- Locaux susceptibles d'être transformés en pièce à vivre d'un habitat
- Etages habitables vacants «bloqués» car reliés au local du RdC
- Etages en cours ou en projet de rénovation pour de l'habitat

## 2. Soutenir la mixité activités / habitat

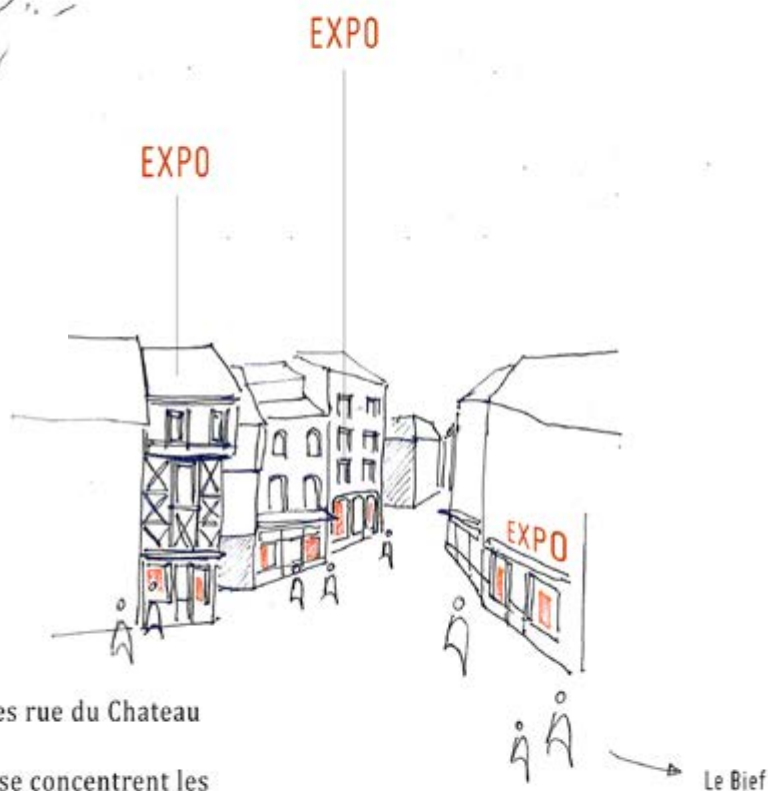
### Occuper les vitrines vides :

Solliciter le Bief, la Manufacture de l'images, les artistes de la galerie big-Bang, et les artisans situés sur e parc du Livradois Forez pour un eopération d'ensemble.

*Ci-joint, référence, Paris, graphistes Formes vives*



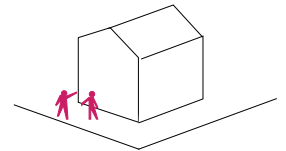
**POUR FAIRE VIVRE LES VITRINES VIDES?**  
*Offrir aux artistes et artisans de la région  
une possibilité d'exposer leur travail  
et d'aller à la rencontre du public?*



Vitrines vides rue du Chateau

Quartier où se concentrent les  
activités cultuelles et artistiques  
du centre bourg avec le Bief  
(manufacture de l'image)  
etc...





**Soutenir la mixité  
activités / habitat**



15 m N

0 5 10 15 m



**Soutenir la mixité d'usages sur la rue**

- Locaux potentiels pour des installations d'activités
- Bâti vacant nécessitant des travaux importants pour accueillir de nouvelles activités
- Locaux transformés ou en cours de transformation en pièce à vivre d'un habitat à l'étage
- Locaux susceptibles d'être transformés en pièce à vivre d'un habitat
- Etages habitables vacants «bloqués» car reliés au local du RdC
- Etages en cours ou en projet de rénovation pour de l'habitat

## 2. Soutenir la mixité activités / habitat

### Rendre habitable les étages au-dessus des boutiques

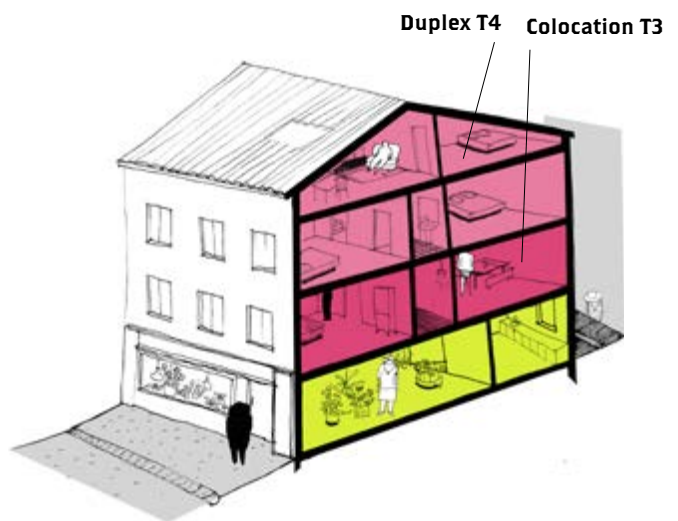
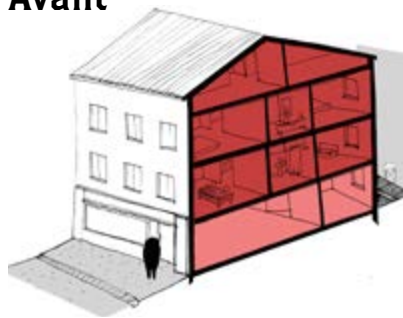


### Contexte

Pour agrandir son espace de travail, ce commerçant jusqu'alors locataire a investi dans un petit immeuble.

Scénario envisagé :

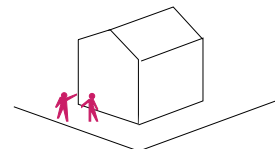
### Avant



Une maison de ville redivisée en deux appartements

Ce choix est justifié par :

- une forte demande en locatif sur le centre, pour des appartements bien isolés, rénovés, de grande surface d'une part (couples, familles), et de petite surface par ailleurs (locations pour les nombreux stagiaires ou emplois de jeunes sur le territoire)
- la possibilité d'un revenu complémentaire lorsqu'on est commerçant



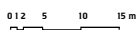
**Soutenir la mixité  
activités / habitat**



**Soutenir la mixité d'usages sur la rue**

- Locaux potentiels pour des installations d'activités
- Bâti vacant nécessitant des travaux importants pour accueillir de nouvelles activités
- Locaux transformés ou en cours de transformation en pièce à vivre d'un habitat à l'étage
- Locaux susceptibles d'être transformés en pièce à vivre d'un habitat
- Etages habitables vacants «bloqués» car reliés au local du RdC
- Etages en cours ou en projet de rénovation pour de l'habitat

15 m N



# 2. Soutenir la mixité activités / habitat

## Rendre habitable les étages au-dessus des boutiques



Scénarios envisagés :

1. Agrandissement du commerce et aménagement d'un appartement

2. Deux appartements distincts, avec des qualités contrastées



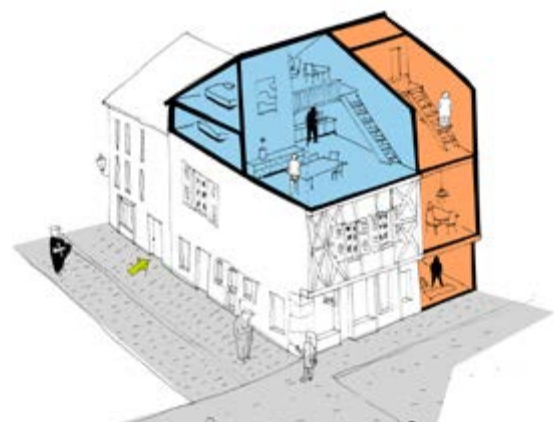
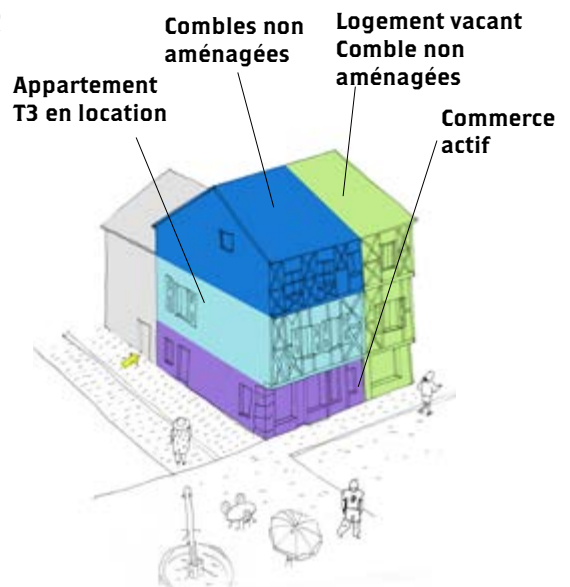
1. Un grand appartement sous comble : logement atypique tirant partie de la luminosité et de la vue sur les toits

## Contexte

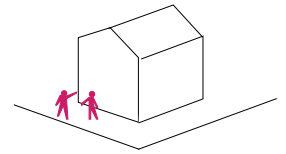
Mme Bardet est propriétaire d'un immeuble issu du remembrement de deux bâtisses accolés. Il est aujourd'hui en partie occupé par un commerce en rez-de-chaussée et un logement : elle ne débuta pas de travaux car elle ne sait pas comment valoriser son bien.

Une des deux maison est très étroite et dispose d'une petite surface au sol de 25m<sup>2</sup> sur 3 niveaux difficile à aménager. L'autre dispose d'une grande surface de grenier aménageable avec la possibilité de faire deux niveaux.

## Avant



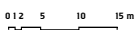
2. Un appartement étroit tout en hauteur, logement typique du centre ville à améliorer : une attention particulière peut être portée à la cage d'escalier (trenspaences, avec une verrière au-dessus de l'escalier par exemple, etc.)



**Soutenir la mixité  
activités / habitat**



15 m N



### Soutenir la mixité d'usages sur la rue

- Locaux potentiels pour des installations d'activités
- Bâti vacant nécessitant des travaux importants pour accueillir de nouvelles activités
- Locaux transformés ou en cours de transformation en pièce à vivre d'un habitat à l'étage
- Locaux susceptibles d'être transformés en pièce à vivre d'un habitat
- Etages habitables vacants «bloqués» car reliés au local du RdC
- Etages en cours ou en projet de rénovation pour de l'habitat

# 3. Programmer des lieux innovants et mutualisés

## Recycler les maisons vides :

### Bâtiments multi-fonctions

Les idées de lieux hybrides ne manquent pas :

- Un belvédère - office de tourisme - garage à vélos
- Un guichet unique pour l'urbanisme - salle d'exposition sur le patrimoine
- Un café- restaurant - salle de concert
- Un espace de travail partagé - atelier pour des créateurs en résidences - atelier de réparation
- etc....

L'objectif est d'implanter un nouvel équipement capable de s'inscrire dans un lieu en renouvellement:

### Montages mixtes : dispositifs mêlant initiative privée et initiative publique

**Un entrepreneur privé n'a pas toujours les moyens de se lancer... seul.** De la même manière que l'habitant n'a pas le courage de se lancer seul dans la restauration de sa maison car l'investissement est considérable. **Beaucoup d'envies sont ainsi facilement découragées.** On peut penser à Fabien et son projet de « Bougnat Burger ».

La municipalité ne peut pas non plus tout prendre en charge dans le contexte actuel où les aides publiques se réduisent.

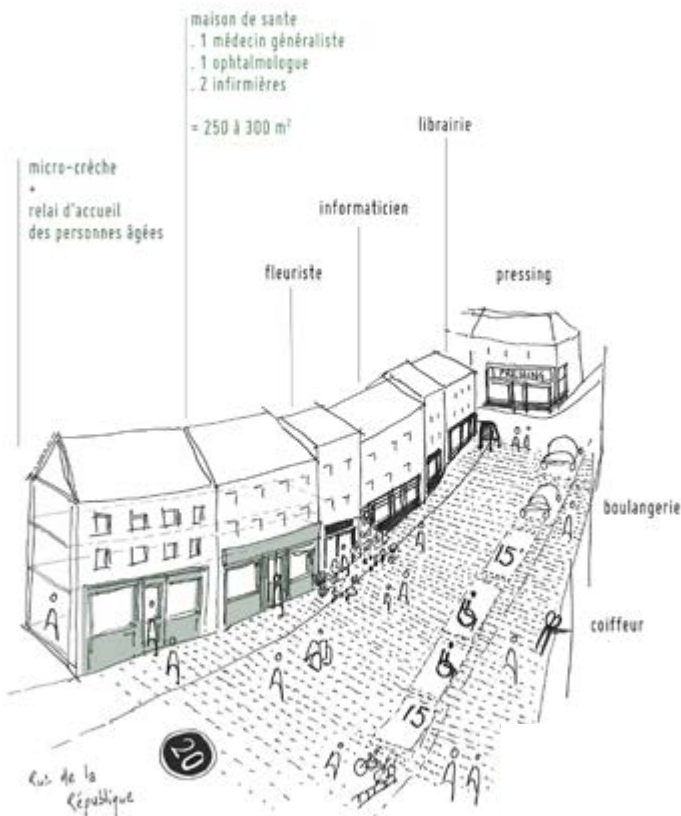
### La mutualisation des moyens

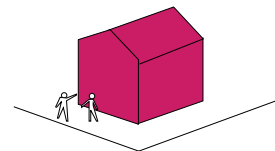
Pour faire à plusieurs et concrétiser quelque chose que l'on n'aurait pas pu réalisé seul, mutualiser est une solution. **Chacun apporte sa pierre à l'édifice dans un projet concerté qui fait coïncider les intérêts et les capacités financières de chacun.** Des initiatives privées (individuelles ou collectives) peuvent ainsi être encouragées par le coup de pouce d'une initiative publique.

### Trouver le montage adapté

Pour que ces projets naissent, il est primordial que les acteurs et différents porteurs de projet puissent se rencontrer : il a fallu trois années de travail collectif aux producteurs, avec au passage le montage du marché du samedi matin, pour que la boutique puisse voir le jour. Rassembler les forces et les moyens demande du temps et des gens qui "portent" l'intention jusqu'au bout.

*Détails à trouver dans le carnet sur les RDC et les espaces publics*





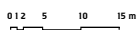
**Programmer des lieux innovants et mutualisés**



**Soutenir la mixité d'usages sur la rue**

- Locaux potentiels pour des installations d'activités
- Bâti vacant nécessitant des travaux importants pour accueillir de nouvelles activités
- Locaux transformés ou en cours de transformation en pièce à vivre d'un habitat à l'étage
- Locaux susceptibles d'être transformés en pièce à vivre d'un habitat
- Etages habitables vacants «bloqués» car reliés au local du RdC
- Etages en cours ou en projet de rénovation pour de l'habitat

15 m N



# 3. Programmer des lieux innovants et mutualisés

## Recycler les maisons vides sur République ou saint Jean :

### 1. Une Maison de Santé avec des services de proximité

**Dans le cadre des nouvelles mesures gouvernementales pour les ruralités, l'État prévoit de soutenir la mise en service de 1000 Maisons de Santé d'ici 2017. Notre diagnostic a révélé l'importance de replacer des institutions dans le centre pour que différents publics s'y croisent.**

Un espace de services de santé mutualisé encourage la mixité et la rencontre intergénérationnelle dans le centre. On peut par exemple regrouper une micro-crèche et maison de santé, ou accueil de jour pour personnes âgées.

Cela permet de partager des locaux communs : bureaux, accueil, espace de stockage... Les ressources humaines sont également mutualisées (agent d'entretien, personnel d'accueil). Ce regroupement de services peut être encouragé par des aides publiques. Elle permet une réelle économie de moyen puisqu'elle optimise l'accès à ces ressources et leur rentabilité (par le partage des coûts, frais d'entretien, assurance, réparation, etc.).

### Une attente sur le territoire

*Nicole (habitante d'Ambert-retraité de 68 ans) exprime le besoin d'avoir cette Maison de Santé dans le centre, elle qui n'utilise pas de voiture comme une grande partie des habitants retraités vivant dans le bourg. Elle imagine d'ailleurs pouvoir se rendre à l'Accueil de jour pour se rendre utile et partager un moment convivial avec d'autres habitants.*

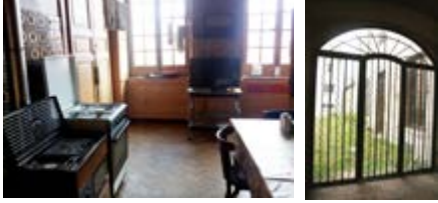
*Rose (retraité d'Arlanc) vient chez des spécialistes de santé à Ambert, elle exprime le fait qu'elle se rend rarement dans le centre et que les spécialistes sont peu nombreux à Ambert. Elle parle notamment d'un ophtalmologue, il n'y en a qu'un et il faut attendre plus de 6 mois pour aller le voir sinon il faut aller à Clermont-Ferrand.*

*Elsa (40 ans) exprime le besoin d'un gynécologue à Ambert, il n'y en a pas, ce qui est problématique pour les jeunes femmes/ mères qui veulent s'installer.*

### Attirer de jeunes professionnels

**Encourager l'ouverture d'une maison de Santé c'est aussi encourager l'arrivée de nouveaux spécialistes dans le centre. Parmi les besoins soulevés : gynécologue, ophtalmologue, kinésithérapeute et service infirmier dans le centre pour les personnes âgées...**





**Les besoins identifiés :**

- spécialistes dont gynécologue et ophtalmologue, service infirmier dans le centre, kinésithérapeute...

**Le lieu possible :**

- une grande maison de ville rue de Goye à proximité des parkings de la caserne et des granges, ou rue de la République avec également des possibilités de stationnement

**Les financements possibles :**

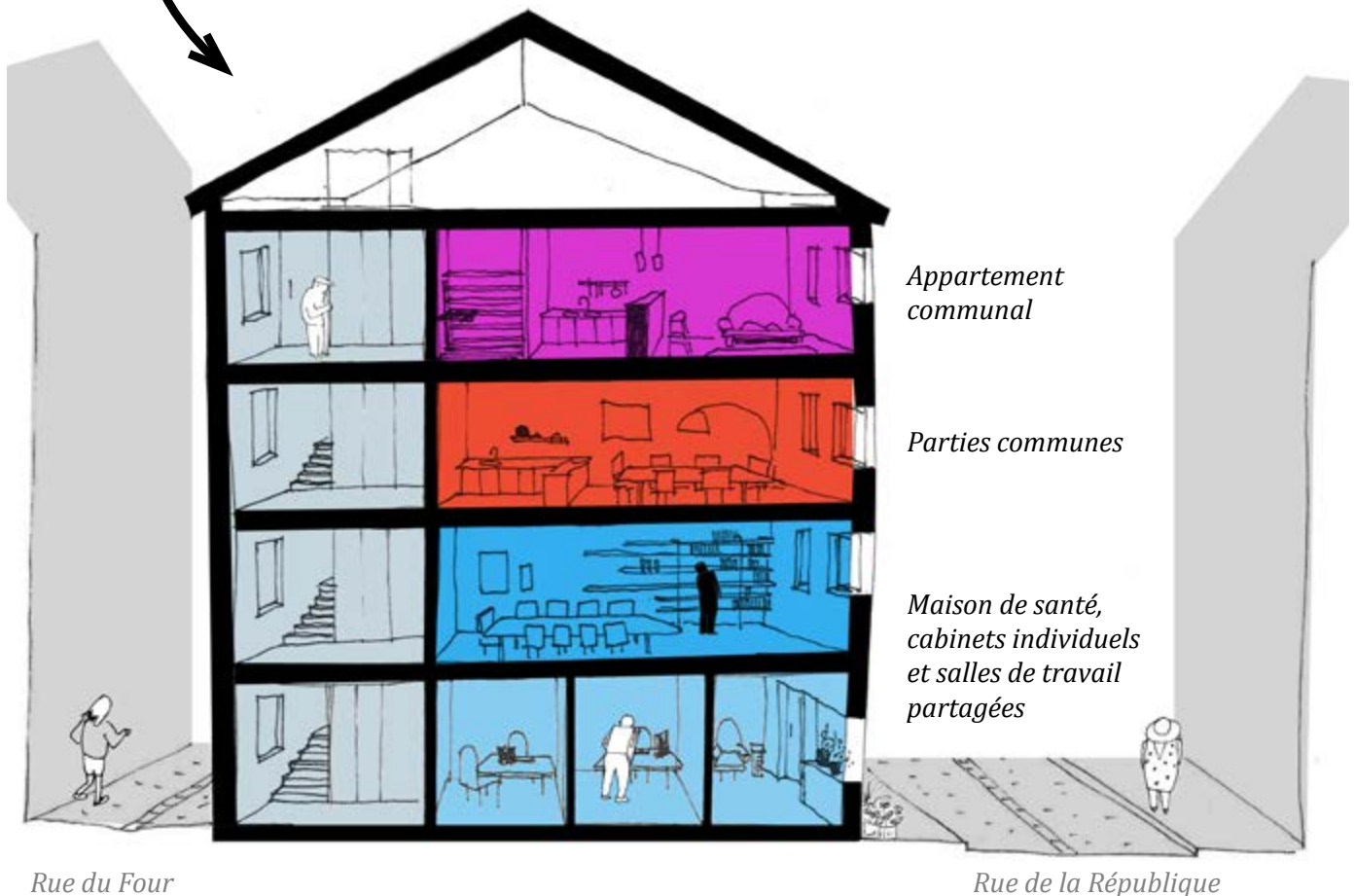
- fond CGET- financement public et privé

**Montage financier et juridique possible :**

- réhabilitation du bâtiment aidé par la commune
- 1 appartement (dernier étage) : location- par la municipalité/ ou un privé
- Maison de Santé (Rez de Chaussée+ étages): privé (société civil) ou publique
- Micro crèche ou accueil de jour (Rez de Chaussée+ étages): privé (association) ou publique



Lieu à titre d'exemple



Rue du Four

Rue de la République

# 3. Programmer des lieux innovants et mutualisés

## Recycler les maisons vides sur République ou saint Jean :

### 2. Une ruche à initiatives

**Des artistes, des artisans, des cuisiniers... des savoir faire sur le territoire d'Ambert, il y en a !**  
A la manière des résidences d'artistes, on pourrait imaginer un lieu capable d'inviter en résidence des chefs professionnels, ou des habitants qui viennent cuisiner le temps d'un repas dans un restaurant...

**Inviter des cuisiniers en résidence, c'est ce que propose le nouveau concept de restauration des « Grandes Tables ». Né en 2006 à Marseille avec le projet de réhabilitation des anciennes usines de la Seita, il s'agit d'un lieu de rencontres et de partage culinaire et culturel qui accueille des ateliers, des soirées thématiques, des résidences de chefs, des spectacles et des événements grand public.**

Il existe de nombreux exemples de restaurants implantés dans des friches réhabilitées en lieu culturel : le Channel (Calais), le 104 (Paris), ou encore le Blizart à la Chaise Dieu (maison de bourg abandonnée)... où le café et le restaurant sont intimement liés à la vie de la « manufacture culturelle ». L'activité commerciale qu'il génère complète l'offre culturelle et ainsi tend vers un modèle économique viable.

**Ce mode de restauration innovant qui redonne vie à de grands espaces délaissés, pourrait être imaginé à Ambert dans le bâti vacant, pour soutenir l'expérimentation et la création culinaire - par exemple , favoriser l'accueil de démarches innovantes, faciliter la rencontre entre des pratiques professionnelles et amateurs, entre des pratiques d'ici et d'ailleurs... Quelques références pour aller plus loin :**

- **La cooperative Baraka, à Lille**, une "fabrique de bien communs", rassemblant locaux de travail partagé, restaurant, etc. ([cooperativebaraka.fr](http://cooperativebaraka.fr))
- **Scop café citoyen** « *Un lieu pour les associations, collectifs et simples citoyens pour discuter et échanger autour d'un verre ou d'un petit repas.* » (à lire sur [www.onpassealacte.f](http://www.onpassealacte.f))
- **"Un Resto Passerelle"** ([www.resto-passerelle.org](http://www.resto-passerelle.org)), C'est une activité de restauration qui favorise la professionnalisation et l'accompagnement à l'emploi pour des personnes rencontrant des difficultés d'insertion sociales et professionnelle.

La vocation d'un Resto Passerelle est de développer une activité de restauration dont la dimension lucrative n'est pas la finalité. Le service marchand est pensé pour répondre à un besoin social non couvert et/ou développer une action solidaire en matière d'emploi ou de soutien à « l'autre économie » c'est-à-dire celle dont les leitmotiv sont en marge de l'économie de marché profitable (circuits courts/ producteurs)...



Lieu à titre d'exemple

**Les besoins identifiés :**

- Bognat Burger, Cuisine Turcque, La Table des producteurs, la Marmitte écologique, et bien d'autre...

**Le lieu possible :**

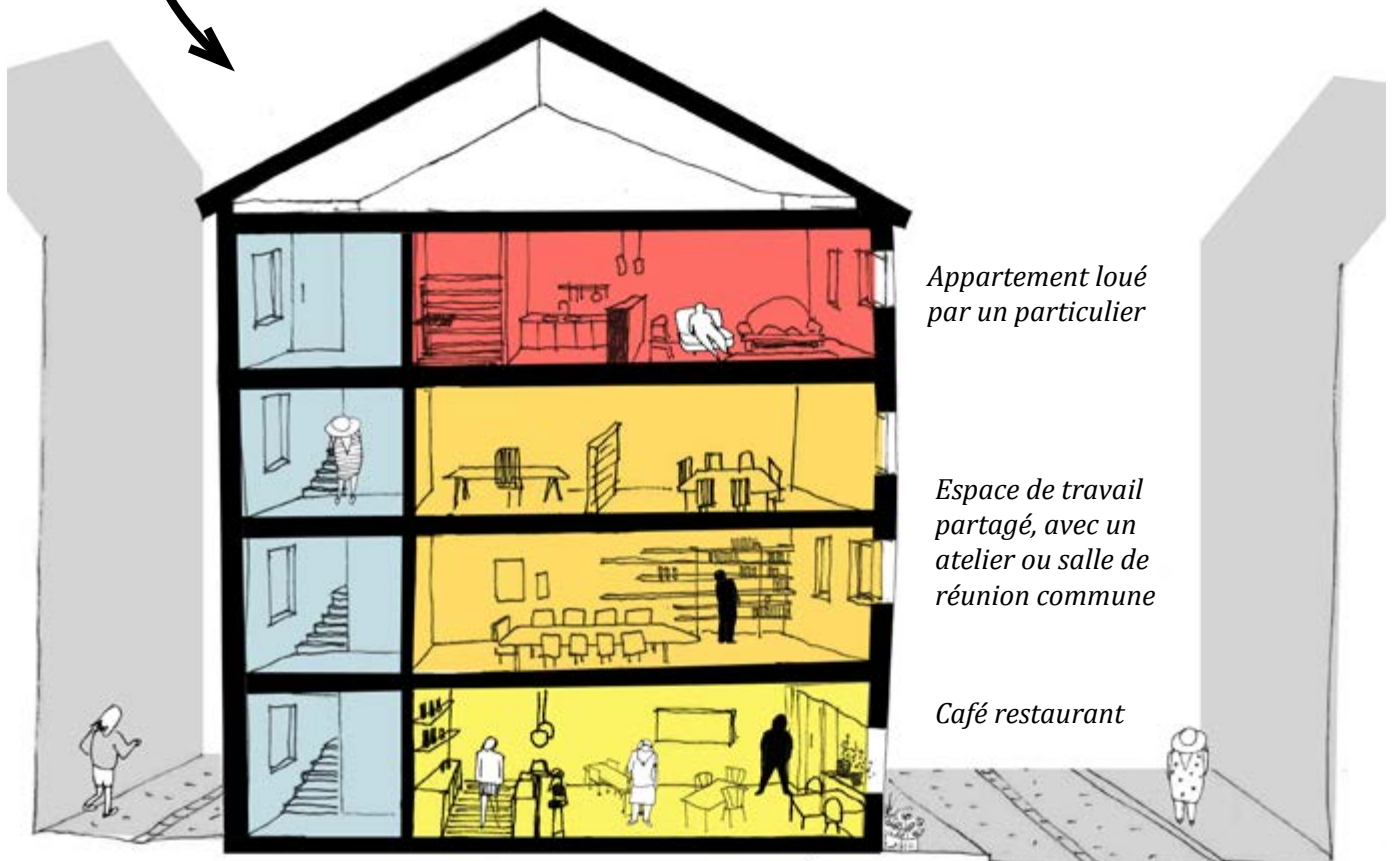
- une grande bâtisse dans les rues de Goye ou République

**Les financements possibles :**

- Montage financier et juridique possible :
- réhabilitation du batiment du Progrès avec création d'un laboratoire de cuisine : municipalité
- résidence d'artistes (aux étages) : location- par la municipalité/ ou un privée
- restaurant « Grandes Tables » (en rez de chaussée) : création d'une Activité commerciale - création/reprise d'entreprise- initiative privé ou collective

**Témoignage d'un agriculteur-éleveur sur Ambert :**

*"Ce qu'on aimerait pour la ferme c'est un espace restaurant où l'on peut faire goûter nos produits. Mais il faut que ça soit dans le centre, on ne veut pas d'une ferme auberge ici, mais plutôt d'une ferme avec l'auberge dans le centre. »*



*Appartement loué par un particulier*

*Espace de travail partagé, avec un atelier ou salle de réunion commune*

*Café restaurant*

Rue du Four

Rue de la République

# 3. Programmer des lieux innovants et mutualisés

## Recycler les maisons vides sur République ou saint Jean :

### 3. Un lieu phare pour le patrimoine ancien et contemporain

...pour :

- les particuliers et professionnels, au sujet de la rénovation de l'habitat et l'implantation de nouvelles activités dans le centre
- les visiteurs de passage, curieux de l'histoire d'Ambert, d'architecture et de patrimoine, des modes de vie actuels dans un centre ancien (selon l'office de tourisme, les questions tournent beaucoup autour des modes de vie lors des balades organisées en été)



Lieu à titre d'exemple

*Créer un belvédère contemporain à la place d'une ruine ?*



#### Les besoins identifiés :

- réunir les différents services de l'urbanisme, en lien avec la reformation de la communauté de communes
- associer des compétences externes (aide à l'auto-réhabilitation, conseil d'architecture aux particuliers, rénovations écologiques)
- l'office de tourisme cherche de nouveaux locaux
- une construction singulière et contemporaine, valorisant les filières locales, servirait à démontrer les possibilités multiples à l'intérieur de la vieille ville, et à créer un point d'intérêt original pour les visiteurs / avec un lieu d'exposition sur l'artisanat ?

#### Les lieux possibles :

- un seul bâtiment en entrée de ville, Place Saint Jean serait judicieux
- ou deux lieux distincts, également côté place Saint Jean : à titre d'exemple le bâtiment Le progrès/propriété de la commune, et la propriété de l'architecte Lacroix/en état de ruine et située à proximité

#### Les financements possibles :

- Les fonds CGET- Massi central financent des lieux mutualisés allant dans le sens des redynamisations centre-ville
- Fondation du patrimoine

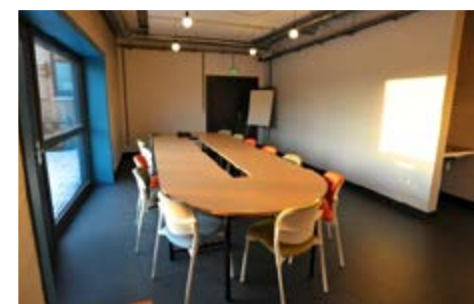
## Références



*Les grandes Tables,  
restaurant plateforme  
à Marseille*



*Solliciter la filière  
bois du livradois-  
forez pour des  
constructions  
contemporaines ?*



*Salles de travail partagées à la co-  
operative Baraka, "fabrique de biens  
communs" à Lille  
[cooperativebaraka.fr](http://cooperativebaraka.fr)*



**4**

# SE FIGURER L'AVENIR

**PRÉ-  
OPÉRATIONNEL**



# Accompagner l'ensemble, et commencer quelque part

Les mobilités, la programmation de nouvelles activités dans les espaces laissés libres, le retour à des espaces publics vivants : les échelles de projets sont larges !

Il paraît essentiel de valoriser le petit, le «micro», notamment dans le centre ancien et sur ses espaces publics. Il paraît également impensable de gérer les conflits d'usage dans les rues sinueuses du centre, sans reconnecter ces questions avec celles plus larges des mobilités sur le territoire du bassin ambertois.

De même, miser sur les activités naissantes, les projets apparemment fragiles, c'est enclencher un dynamisme certes lent mais capable de porter ses fruits à long terme... si la dynamique s'enclenche.

Nous avons donc tenté de ne pas minimiser les actions des uns et des autres en faveur du dynamisme du centre-ville. Au contraire nous pensons que c'est avec une multitude de petites actions, cohérentes entre elles et mises en valeur, que l'on saura redonner à la vieille ville un nouveau souffle.

Parmi tout ce qui est possible de faire, il faut bien commencer quelque part. Notre conclusion propose donc de se concentrer sur deux quartiers en particulier, et que le soutien qui soit appliqué là puisse s'étendre, à la demande, sur les autres parties du centre ancien.

**Il s'agit bien d'enclencher des premières réalisations, tout en mettant en place un accompagnement global capable de faire passer à l'action les initiatives venant de toutes part.**



# Construire une vision globale

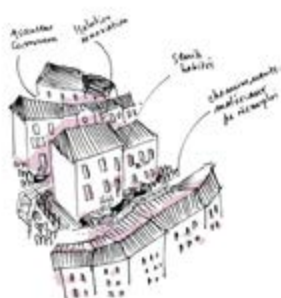
## Des projets concrets à un accompagnement global

Conclure et synthétiser est toujours un exercice délicat lorsqu'on craint que de multiples petites choses soient négligées à tort.

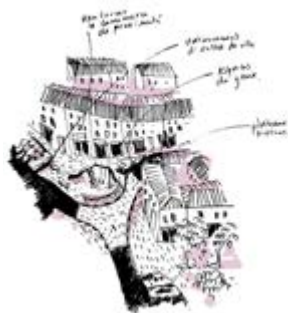
**Il n'y a pas un projet miracle**, ni un aménagement qui résoudra tout. Mais il y a sans doute une attitude à tenir : toujours associer un maximum de partenaires à la construction des projets (riverains, associations, services...).

Nous proposons d'aborder les actions à mener sur le centre au travers de deux secteurs de projets aux enjeux bien différents :

### Des projets concrets sur 2 voisinages



**Chazeaux**  
Michel Rolle



**St Jean**  
République

### Un accompagnement global touchant d'autres lieux

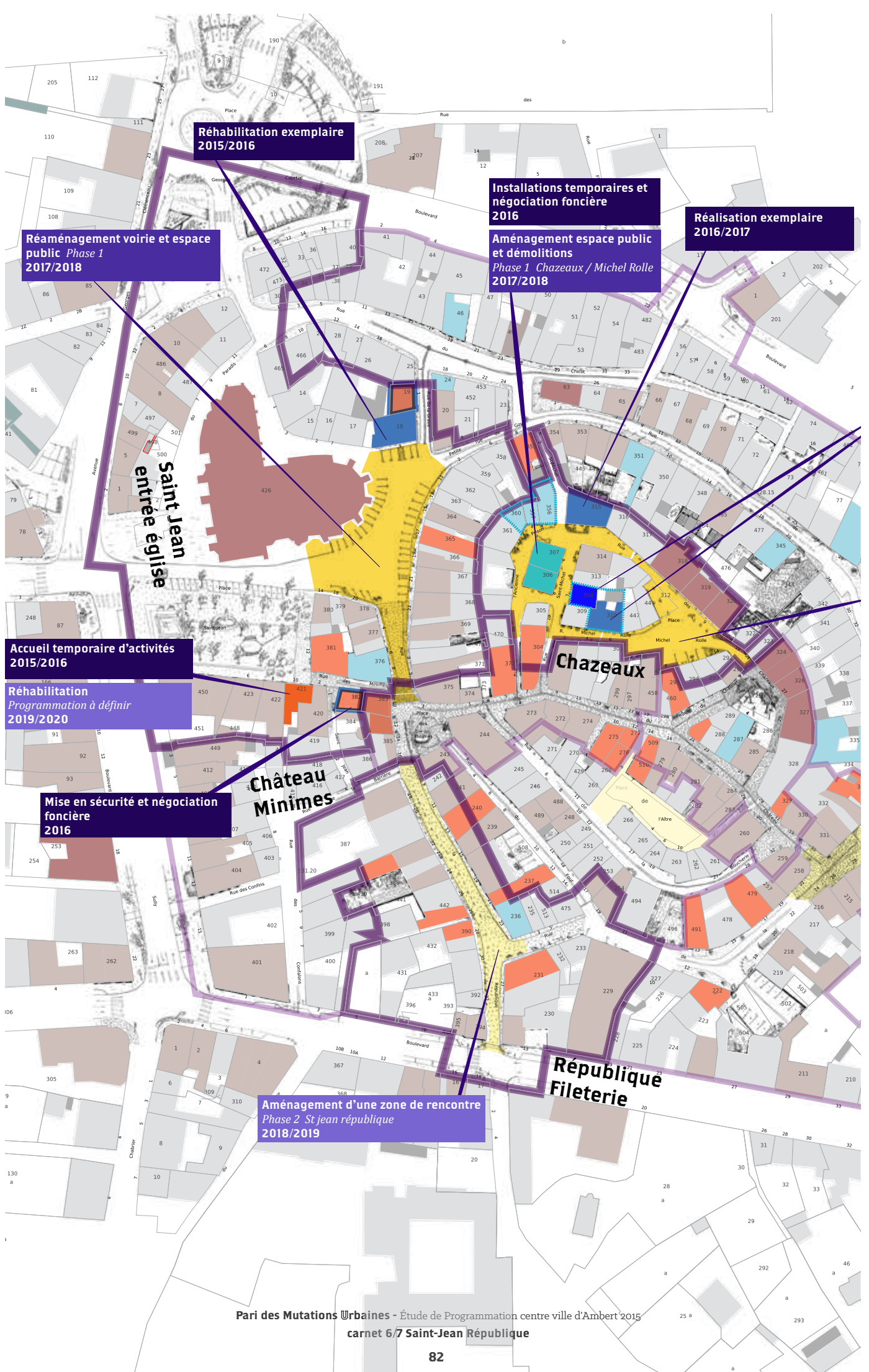


- le quartier des Chazeaux, secteur résidentiel, qui pose des problématiques de rénovation de logements et de réappropriation de l'espace public ;

- le quartier Saint Jean / République, axe commercial et actif, qui pose des problématiques de maintien des activités commerciales, la programmation des rez-de-chaussée et de réaménagement des espaces publics circulés.







**Réhabilitation exemplaire  
2015/2016**

**Réaménagement voirie et espace  
public Phase 1  
2017/2018**

**Installations temporaires et  
négociation foncière  
2016**

**Réalisation exemplaire  
2016/2017**

**Aménagement espace public  
et démolitions  
Phase 1 Chazeaux / Michel Rolle  
2017/2018**

**Saint Jean  
entrée église**

**Accueil temporaire d'activités  
2015/2016**

**Réhabilitation  
Programmation à définir  
2019/2020**

**Mise en sécurité et négociation  
foncière  
2016**

**Château  
Minimes**

**Chazeaux**

**République  
Fileterie**

**Aménagement d'une zone de rencontre  
Phase 2 St Jean République  
2018/2019**

# Guider l'action publique

## 2015 / 2020

### Légende

#### Phasage

2015/2016

2017/2018

2019/2020

Bâtiment public ou patrimonial

#### Projet d'espaces publics et de programmation

Projets d'aménagements d'espaces publics à court terme

Projets d'aménagements d'espaces publics souhaitable à plus long terme

Lieux d'accueil d'activités potentielles

Rez de chaussée actif

#### Projet d'habitat

Projet de réhabilitation exemplaire sur les propriétés de la mairie

Projet de réhabilitation exemplaire sur des parcelles acquises

Démolition potentielle

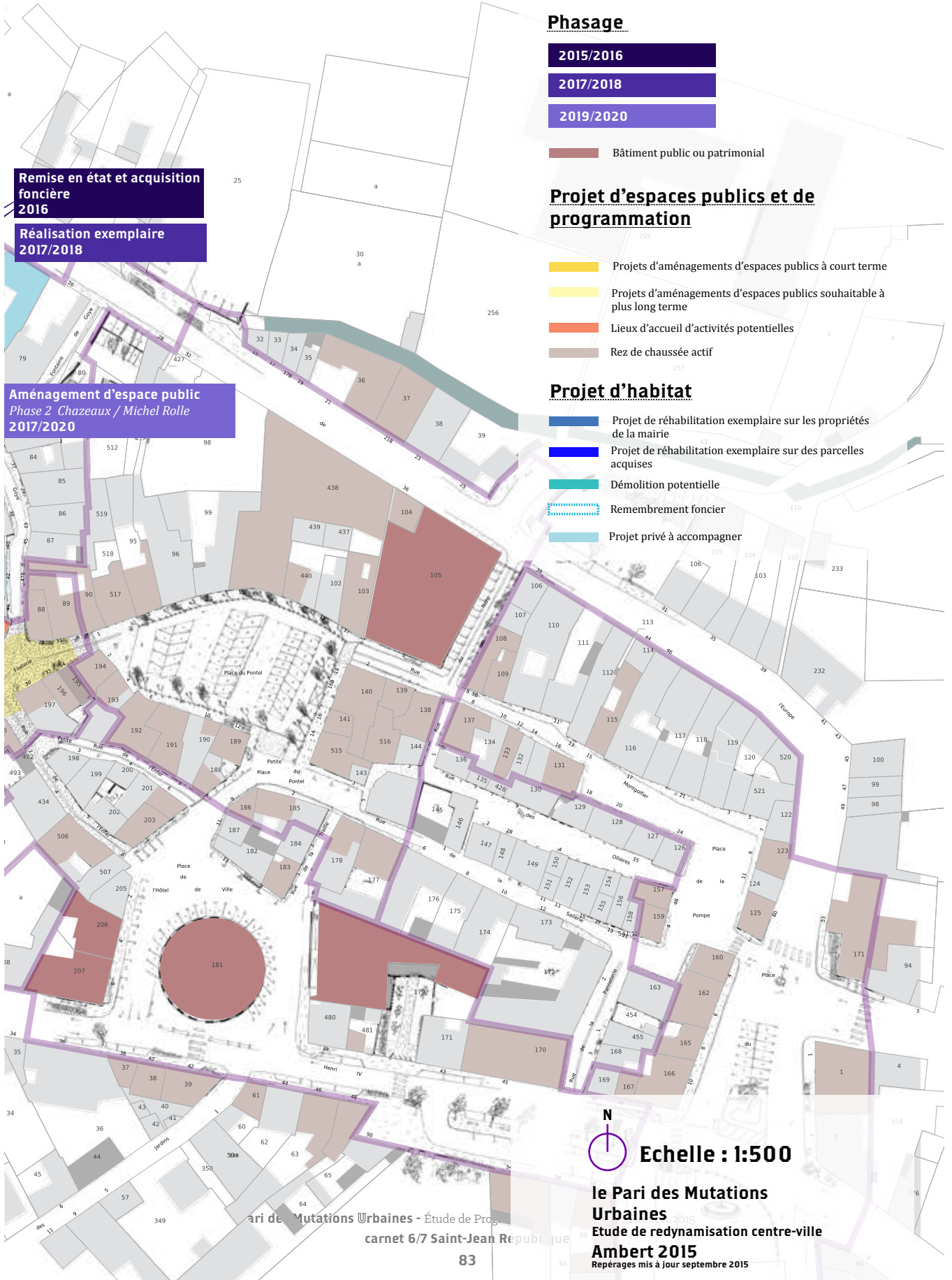
Remembrement foncier

Projet privé à accompagner

Remise en état et acquisition foncière 2016

Réalisation exemplaire 2017/2018

Aménagement d'espace public Phase 2 Chazeaux / Michel Rolle 2017/2020



N  
Echelle : 1:500

le Pari des Mutations  
Urbaines  
Etude de redynamisation centre-ville  
Ambert 2015  
Reperages mis à jour septembre 2015

Voir détail dans le  
Dossier 5 Chazeaux  
/ Michel Rolle

# 1 Le quartier Chazeaux / Michel Rolle

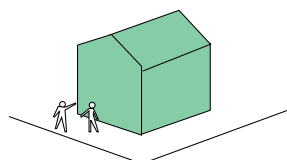


Le quartier Chazeaux/ Michel Rolle / Châtelet constitue un chapelet de trois espaces public bordés principalement d'habitations de quelques services et institutions culturelles.

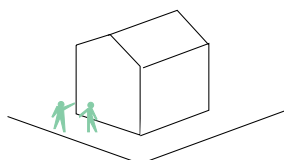
Si la place du Châtelet a été réaménagée et est aujourd'hui bien habitée, la place Michel Rolle et les Chazeaux cristallisent l'image de l'inaction de la collectivité.

## Constats :

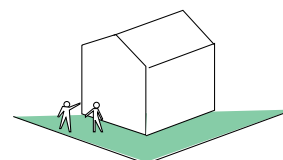
- Des espaces publics très dégradés et mal considérés
- Des conflits d'usages des espaces de stationnement
- Une appropriation timide mais qualitative des seuils
- Des bâtiments en état d'abandon
- Des réhabilitations de grande qualité
- Une image dégradée et un sentiment de blocage



**La rénovation de  
l'habitat**

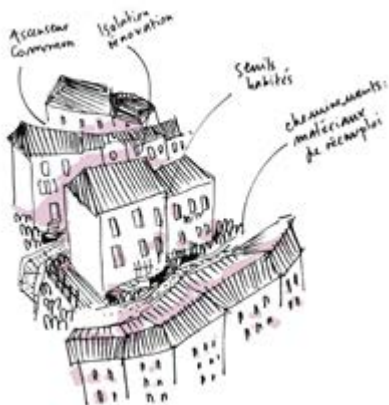


**De nouveaux usages  
et un quartier  
solidaire**



**La requalification  
des espaces publics**

## Les actions à mener



Les choix qui se sont dégagés pour le quartier des chazeaux s'orientent vers **une complémentarité entre projet de rénovation de bâti et aménagement d'espace public.**

La priorité va être donnée à la rénovation des deux bâtiments de la commune avec une programmation en cours de définition.

Du côté des espaces public une négociation va être engagée pour aboutir à la réalisation d'une «place des Chazeaux».

**Avec ces chantiers, ainsi que des aides financières et un accompagnement à la rénovation pour les privés, la commune mise sur un effet d'entraînement pour la réhabilitation de l'ensemble du quartier.**

Projet	Objectifs	Nature de l'opération	Lieux concernés	Surface approx.	Estimation des coûts	Types de financements	
<b>Quartier Chazeaux</b>							
Programmation	<b>2015 / 2016</b> Mise en place d'une convention avec l'EPF smaf pour créer une réserve foncière en vue d'opérations emblématiques	Agir sur le foncier pour enclencher une dynamique de rénovation	Selon projet : Négociation (échange de parcelle), Vente gré à gré, DAM (déclaration d'abandon manifeste), DPU (droit de préemption)	Parcelles 308, 307, 306, rues Michel Rolle et Chazeaux		Permet d'avoir le taux de portage à 1%	
Projet bâti	<b>2016</b> Remise en état (hors d'air / hors d'eau) du bâtiment de la commune (parcelle 310) en vue d'une sécurisation et d'un futur projet	Sécuriser (assainissement des murs des voisins), et préparer les conditions d'une opération de maîtrise d'œuvre potentielle, publique ou privée, peut-être en lien avec la parcelle 308	<b>Réhabilitation gros œuvre et toiture.</b> Suite de l'opération, en attente de l'acquisition potentielle de la parcelle 308, pour échange avec la parcelle 308 ou revente à un privé	Parcelle 310, rue Michel Rolle	170 m <sup>2</sup>	coût des travaux de remise en état (toiture + plancher) 40 000 € ht  Ingénierie : PNR LF (accompagnement via l'atelier d'urbanisme) / CGET / fond leader Travaux : CPER / DETR / autofinancement de la commune	
Projet espace public	<b>2016</b> Installation temporaire dans l'espace public	Mettre en action le quartier, amorcer une dynamique habitante, préfigurer de futurs usages	Installation légère et temporaire (type place du châtelet)	Espace public quartier des chazeaux		9 000 € ht  Accompagnement et aides du PNR Livradois Forez (accompagnement via l'atelier d'urbanisme) / Financement leader / autofinancement de la commune	
	<b>2016</b> Mise en place d'un partenariat entre services techniques et habitants jardiniers dans l'espace public	Mettre en action le quartier, amorcer une dynamique habitante, démarrer au Chazeaux un partenariat pouvant se répéter dans le reste du centre	Partenariat à construire avec des habitants référents et une charte de végétation centre-ville	Espaces publics quartier des chazeaux		temps d'un technicien en régie pour la mise en place et l'animation	
	<b>2016</b> Réorganisation de la place Michel Rolle	<b>Préparer les conditions d'accueil des futurs aménagements (2019/2020)</b>	<b>Travail sur le stationnement</b> (valorisation des parkings à proximité, emplacements réservés pour les riverains)	Place Michel Rolle			
	<b>2016/2019</b> Opération de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'espace public Chazeaux/ michel Rolle PHASE 2	Réaménagement de la place Michel Rolle	Opération de maîtrise d'œuvre : avec une tranche ferme (diagnostic programmation + esquisse + avant projet) + une tranche conditionnelle (chantier)	Place Michel Rolle	470 m <sup>2</sup>	<b>PHASE 2</b> coût des travaux 55 000 € ht hors coût des travaux réseaux  Ingénierie : CGET / fond leader / Accompagnement du PNR LF (accompagnement via l'atelier d'urbanisme) Travaux : fond leader / CPER / DETR / autofinancement de la commune	
	<b>2019/2020</b> Opération de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'espace public des Chazeaux/ michel Rolle PHASE 1	Démolition de bâti(s) et aménagement d'un espace public	Opération de maîtrise d'œuvre : avec une tranche ferme (diagnostic programmation + esquisse + avant projet) + une tranche conditionnelle (chantier)	Parcelles 307 et 318 pour la démolition, 6 et 8 rue saint Michel	620 m <sup>2</sup>	<b>PHASE 1</b> coût des travaux 110 000 € ht hors coût des travaux réseaux  Ingénierie : CGET / fond leader / Accompagnement du PNR LF (accompagnement via l'atelier d'urbanisme) Travaux : fond leader / CPER / DETR / autofinancement de la commune	
Projet bâti	<b>2016 / 2017</b> Lancement d'une opération de maîtrise d'œuvre pour une réhabilitation exemplaire	Les solutions choisies devront démontrer la faisabilité et l'amortissement à moyen terme de l'opération, afin de soutenir et impulser une dynamique de rénovation de la part des propriétaires privés	Opération de maîtrise d'œuvre : avec une tranche ferme (diagnostic programmation + esquisse + avant projet) + une tranche conditionnelle (chantier)	Parcelle 315, rue des Chazeaux	240 m <sup>2</sup>	<b>option 1</b> / coût des travaux réalisation complète : 350 000 € ht <b>option 2</b> / coût des travaux remise en état (toiture + dalle) puis revente : 80 000 € (opération blanche)  Ingénierie : PNR LF / CGET / fond leader Travaux : fond leader / CPER / DETR / autofinancement de la commune	
	<b>2019/2020</b> Opération de maîtrise d'œuvre pour une réalisation exemplaire sur deux parcelles groupées	Réalisation d'une réhabilitation exemplaire. Groupement de bâtis pour un projet tourné vers une mutualisation (accès / espaces extérieurs)	Opération de maîtrise d'œuvre : avec une tranche ferme (diagnostic programmation + esquisse + avant projet) + une tranche conditionnelle (chantier)	Parcelles 308 (7 rue saint Michel) et 310 michel Rolle	330 m <sup>2</sup>	coût des travaux 450 000 € ht  Ingénierie : CGET / fond leader / Accompagnement du PNR LF (via l'atelier d'urbanisme) Travaux : fond leader / CPER / DETR / autofinancement de la commune	
						Ingénierie et gestion de projet 20% du coût des travaux	20 % minimum d'autofinancement de la commune par projet

Voir détail dans  
le Dossier 6 Saint  
Jean / République

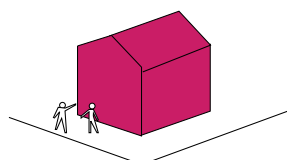
# 2 Le quartier Saint Jean / République



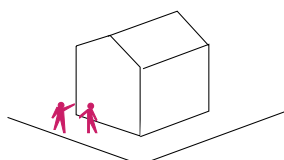
Le quartier Saint Jean / République est l'axe commercial du cœur de ville. C'est avant tout un axe actif, qui pose la question de maintien et de l'installation de nouvelles activités.

## Constats :

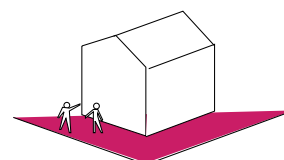
- Des activités économiques florissantes
- Des locaux en rez-de-chaussée vides
- Un nouveau souffle avec des commerces nouvellement installés
- Des contraintes typologiques (entrée commune commerce/logement...)
- Des logements réhabilités qui se louent très bien



**Programmation  
et maintien des  
activités**



**Développer  
l'attractivité de l'axe  
commerçant**



**La réorganisation  
des espaces publics**

# Les actions à mener

	Projet	Objectifs	Nature de l'opération	Lieux concernés	Surface approx.	Estimation des coûts	Types de financements
<b>Quartier Saint Jean République</b>							
Projet espace public	2015 /2016 <b>Changement de signalisation et de sens de circulation</b>	Contraindre les flux de transit traversant l'escargot, améliorer le cadre de vie habitant et commerçant, supprimer le chuint via la rue du Chicot et la rue de la République	<b>En priorité</b> : mise en sens unique sortant de la rue du Chicot, dans son débouché sur le rond point d'entrée de ville de la portette, zone de rencontre 20 km/h place saint jean et rue de la république, interdiction de tourner à droite (rue de la république sur boulevard Henri IV)			coût de la signalétique	
Projet bâti	2015 /2016 <b>Mise en sécurité d'un bâtiment très dégradé, en négociation avec les propriétaires</b>	Agir sur le bâti en très mauvais état, inciter à des reconstructions singulières, permettant de porter un nouveau regard sur la ville	Négociation avec les propriétaires, mise en péril du bâti si nécessaire, ou accompagnement vers une rénovation / reconstruction	Parcelles 19 et 382, rue de la Grave et petite rue des Minimes			
	2015 /2016 <b>Lancement d'une opération de maîtrise d'œuvre pour une réhabilitation exemplaire (sur les plans écologiques, architecturaux et sociaux)</b>	Les solutions choisies devront démontrer la faisabilité et l'amortissement à moyen terme de l'opération, afin de soutenir et impulser une dynamique de rénovation de la part des propriétaires privés	Opération de maîtrise d'œuvre : avec une tranche ferme (diagnostic programmation + esquisse + avant projet) + une tranche conditionnelle (chantier)	<b>Au dessus du local des producteurs</b> , propriété de la commune, parcelle 18, place Saint Jean	170 m2	coût des travaux 300 000 € ttc incluant la maîtrise d'œuvre	<b>Ingénierie</b> : CGET / fond leader / Accompagnement du PNR LF (accompagnement via l'atelier d'urbanisme) <b>Travaux</b> : fond leader / CPER / DETR / autofinancement de la commune
	2016 <b>Convention d'occupation temporaire du bâtiment du progrès</b>	Occuper de manière temporaire un local en rez de chaussé en attendant l'installation d'une activité	Signature d'une convention d'occupation avec l'epf smaf	Bâtiment "le progrès", propriété de la commune, parcelle 421, place Saint Jean	230 m2		
Projet espace public	2015 /2016 <b>Mise en place d'un plan signalétique</b>	Valoriser les parcours piétons en centre-ville, inciter à stationner à l'extérieur du centre, relier le centre à ses alentours	Panneaux directionnels routiers mettant l'accent sur l'accès aux parkings extérieurs (hors ZPPAUP), des relais d'informations situés sur ces parkings (de type sucettes), une micro signalétique charte du parc aux entrées de ville et/ou une signalétique pétonne de type "manger/ bouger" (parcours piétons à l'échelle de la ville jalonnés de panneaux indiquant le temps en minutes)	<b>Parkings extérieurs</b> (parking des Granges, de la Caserne de Pompier, place Georges Courtial, de la rue de Chinard, de la place du Livradois, de la Gare, de la rue Fontaine de Goye et résidence Fontaine de Goye), <b>places de stationnement des boulevards</b> Sully, Henri IV, Europe, Portette / <b>entrées de ville</b> Saint Jean, place Georges Courtial, Place du Pontel, Mairie, Place de la Pompe. <b>Parcours piétons</b> signalant les <b>équipements de l'agglomération</b> , avec des parcours jusqu'à 30 minutes de marche, traversant le centre			Accompagnement et aides du PNR Livradois Forez / autofinancement de la commune
Programmation	2015 /2016 <b>Mise en place d'un plan signalétique concerté</b>	Soutenir le dynamisme local associatif, la qualité de l'artisanat ambertois, et la présence du commerce de proximité	Une signalétique artistique en partenariat avec les associations et artisans commerçants locaux, révélateur de la qualité et du dynamisme "vie locale", valorisant les passages piétons, les supports existants, et les interstices			Montage financier à envisager, à la manière des opérations de type 1% artistique	
Projet espace public	2017/2018 <b>Opération de maîtrise d'œuvre pour les aménagements d'espaces publics Saint Jean / République</b>	Redonner la priorité aux piétons, conserver du stationnement d'accessibilité et offrir des espaces publics qualitatifs (mobilier, jeux, seuils...)	Opération de maîtrise d'œuvre : avec une tranche ferme (diagnostic programmation + esquisse + avant projet) + une tranche conditionnelle (chantier)	<b>Phase 1</b> : Saint Jean, espace situé à l'arrière de l'église, jusqu'au début de la place des Minimes	1200 m2	coût de travaux 310 000 € ht hors coût des travaux réseaux	<b>Ingénierie</b> : CGET / fond leader / Accompagnement du PNR LF (accompagnement via l'atelier d'urbanisme) <b>Travaux</b> : fond leader / CPER / DETR / autofinancement de la commune
	2018/2019 <b>Opération de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des plateaux Saint Jean / République</b>	Redonner la priorité aux piétons, conserver du stationnement d'accessibilité et offrir des espaces publics qualitatifs (mobilier, seuils...)	Opération de maîtrise d'œuvre : avec une tranche ferme (diagnostic programmation + esquisse + avant projet) + une tranche conditionnelle (chantier)	<b>Phase 2</b> : rue de la République	Option 1 : 600 m2 Option 2 : 1 000 m2	<b>Option 1</b> : resserement entrée rue de la République / réaménagement zone de rencontre rue de la République / carrefour rue de la Fileterie : coût des travaux 90 000 € ht hors coût des réseaux <b>Option 2</b> : resserement entrée rue de la République / carrefour rue de la Fileterie : coût des travaux 190 000 € hors coût des réseaux	<b>Ingénierie</b> : CGET / fond leader / Accompagnement du PNR LF (accompagnement via l'atelier d'urbanisme) <b>Travaux</b> : fond leader / CPER / DETR / autofinancement de la commune
Programmation	2018/2019 <b>Espace de travail mutualisé</b>	Recréer un équipement de services mutualisés dans le centre ville. Permettre à un bâtiment d'être rénové dans sa totalité et non seulement pour un usage du rez-de-chaussée	Négociation avec les propriétaires à engager, en parallèle d'une étude de programmation : avec les professionnels médicales sur le territoire/ ou des porteurs de projets rassemblés autour d'une envie commune (exemple de montage : "les grandes tables" à Marseille / ou le CREFAD à Clermont-Ferrand)	Parcelle 240, au 13 rue de la République, appartenant à un privé		Compétences en accompagnement de programmes mutualisés.	<b>Ingénierie</b> : CGET / fond leader / Accompagnement du PNR LF (accompagnement via l'atelier d'urbanisme) <b>Travaux</b> : fond leader / CPER / DETR / autofinancement de la commune

**Ingénierie et gestion de projet 20% du coût des travaux**  
**20 % minimum d'autofinancement de la commune par projet**

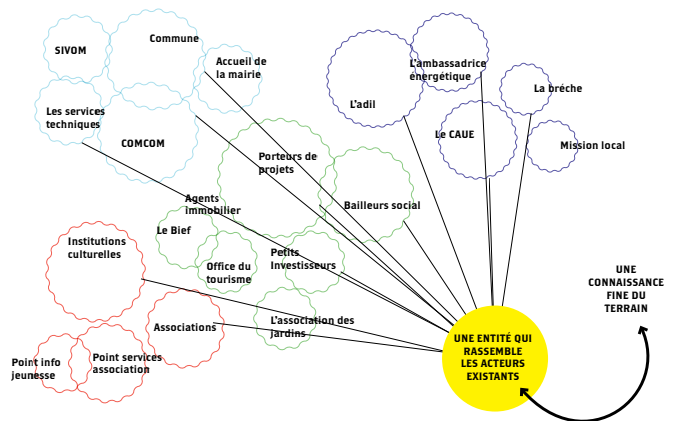
# 3 Accompagner les initiatives



## Faire le lien entre tous les acteurs.

De nombreux acteurs travaillent déjà de manière diffuse sur les questions d'habitat (services de la commune, organisme de conseils, agents immobilier, associations...) et la redynamisation (service de la commune, associations, commerçants..).

L'équipe du PMU a pu expérimenter la pertinence d'avoir un acteur qui tisse des liens et crée une synergie entre ces différentes entités. **L'identification par tous d'un lieu** où l'on peut se présenter pour s'informer ou faire avancer son projet, **facilitera et alimentera cette dynamique** dans son ensemble.



## Le besoin d'un lieu unique et identifié.

Pour permettre à un tel acteur d'exister, **la commune doit soutenir la création d'un lieu** dont la mission serait à la fois de générer des projets d'aménagement collectifs basés sur la concertation avec les habitants, mais aussi d'aiguiller et d'accompagner des porteurs de projets autant dans les démarches financières, dans le montage du projet ou que dans la recherche d'un lieu. **C'est un point d'information pour les porteurs d'initiatives, mais aussi un espace où se concrétisent les projets.**

Ce lieu doit réunir des professionnels aux profils et aux compétences différentes.

L'accueil pour des permanences ponctuelles ou le travail avec des partenaires du territoire (ADIL, CAUE, ambassadeur énergie, association La Brèche, GRETA..) est indissociable à la création de ce lieu.

Ce regroupement de compétences permettrait de penser la ville de façon transversale. Outil de réflexion, de recherche et d'action pour la ville et ses habitants, cet espace permettrait aussi de centraliser un grand nombre d'informations et d'avoir un point de vue global du devenir d'Ambert.

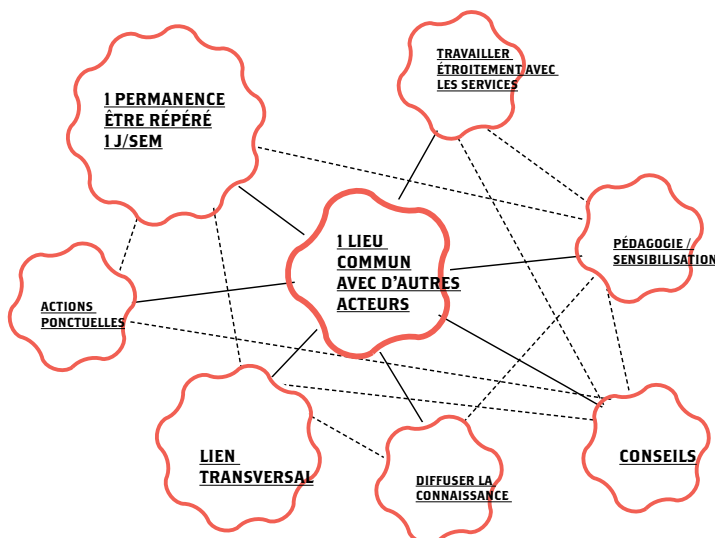


## Les actions à mener

Projet	Objectifs	Nature de l'opération	Lieux concernés	Surface approx.	Estimation des coûts	Types de financements
<b>Un accompagnement aux porteurs de projets et actions de redynamisation centre-ville</b>						
<b>A / Un accompagnement humain</b>						
Programmation	<b>2015 /2016</b> Un lieu d'accueil des porteurs de projets et structures travaillant sur le dynamisme du centre ville	Rassembler les acteurs (professionnels et associations), de manière continue ou ponctuellement, dans un lieu identifié au cœur du centre-ville	Mise en place d'un lieu d'accueil (programme et lieu à définir, mutualisation possible), avec travaux éventuels	Bâtiment annexe de la mairie		CGET / fond leader / Accompagnement du PNR LF (accompagnement via l'atelier d'urbanisme) / autofinancement de la commune
	<b>2015 /2016</b> Un accompagnateur principal	Un poste d'animation et de coordination des actions centre ville de rénovation de l'habitat (information, aiguillage conseil aux propriétaires, aide au montage de dossiers)	Mise en place d'un poste (recrutement ou personnel interne ou personnel intercommunautaire) à temps plein		40 000 €/an	CGET / fond leader / Accompagnement du PNR LF (accompagnement via l'atelier d'urbanisme) / autofinancement de la commune
	<b>2015 /2016</b> Des aides financières pour des actions de dynamisation	Financer des actions de dynamisation telles que de l'accueil / aiguillage, des micro chantiers d'espaces publics, de l'accompagnement à la création d'activités, des formations à l'auto-réhabilitation liées aux contraintes spécifiques techniques du centre-ville, formations avec les services techniques et des habitants bénévoles, renforcer le liens avec les jardins existants hors du centre ville avec les acteurs privés et publics de l'immobilier centre ville, et des artistes locaux	Subventions à destination d'associations ou entreprises complémentaires, sur des temps ponctuels ou sur une présence régulière		100 000 €	CGET / fond leader / Accompagnement du PNR LF (accompagnement via l'atelier d'urbanisme) / autofinancement de la commune
<b>B / Un accompagnement financier</b>						
Programmation	<b>2016 /2017</b> mise en place d'un OPAH (RR) (opération programmée d'amélioration de l'habitat de revitalisation rurale)	Des dispositifs d'aides incitant propriétaires bailleurs et habitants à rénover, pour les habitants de l'escargot, voire l'ensemble du centre ville (périmètre des boulevards)	Signature d'une convention entre l'Etat, l'Anah et la collectivité contractante.	Périmètre communale ou intercommunale.		Etat / Anah
	<b>2016 /2017</b> Programme Malraux sous condition de la mise en place de l'AVAP*	Des dispositifs d'aides sous forme de défiscalisation pour inciter les propriétaires à la rénovation.	Programme Malraux : défiscalisation de la rénovation immobilière en zone AVAP	Zone définie patrimoniale définie par l'avap	Ingénierie lié à la mise en place de l'avap	Etat
	<b>2015 /2016</b> Appel à projet pour des rénovation de centre ville	Inciter à la rénovation	Subventions destinées à des porteurs de projets de centre ville	Priorisation du quartier des Chazeaux		Communauté de commune

Ingénierie et gestion de projet 20% du coût des travaux

20 % minimum d'autofinancement de la commune par projet



**Un lieu unique d'information et d'accompagnement des projets d'habitat, d'installation d'activité ou d'animation du centre ville**

# 4 Transmettre la démarche de l'étude

## Le rendu de l'étude

Ces sept carnets présentent des scénarios d'aménagements traduisant des projets liés à l'espace public, à l'habitat, au stationnement...

**Ils mettent en lumière les potentiels de mutabilité du centre ville et cherchent à identifier les priorités d'intervention dans la perspective de la mise en œuvre opérationnelle du projet urbain de la ville.**

Ces carnets de l'étude seront à disposition de tous à la Mairie ronde, mairie annexe, médiathèque (exemplaire à emprunter), office de tourisme, point service association et au futur guichet unique.

## Le comité de pilotage



Présentation de l'ensemble de l'étude à tous les partenaires : la commune, la communauté de commune, le Parc Naturel Régional du Livradois Forez, le Pays Vallée de la Dore.

En présence de M. le sous-préfet et de M. Coutarel du CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires).

## Réunions avec les services



Présentation de l'étude à Mr Fournet, responsable du pôle urbanisme, et Mr Cartal, directeur des services techniques de la ville.



- Reprises**  
mise à jour sept. 2015
- |   |   |   |
|---|---|---|
| <p><b>Rue de Goye</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 Local vide</li> <li>2 Potentiel réaménagement de la cour (propriété de la commune), l'existant ou public, en faveur des locaux associatifs ou usage collectif (prestations, concerts, etc.)</li> </ul> | <p><b>Place saint Jean jusqu'à l'arrière de l'église</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 Bâtiment le Progris, propriété de la commune. situation d'usage de ville, trois niveaux - galerie d'arc</li> <li>2 Local à louer</li> <li>3 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>4 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>5 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>6 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>7 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>8 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>9 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>10 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>11 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>12 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>13 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>14 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>15 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>16 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>17 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>18 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>19 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>20 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>21 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>22 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>23 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>24 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>25 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>26 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>27 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>28 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>29 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>30 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>31 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>32 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>33 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>34 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>35 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>36 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>37 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>38 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>39 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>40 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>41 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>42 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>43 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>44 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>45 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>46 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>47 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>48 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>49 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>50 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>51 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>52 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>53 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>54 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>55 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>56 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>57 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>58 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>59 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>60 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>61 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>62 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>63 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>64 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>65 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>66 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>67 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>68 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>69 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>70 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>71 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>72 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>73 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>74 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>75 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>76 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>77 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>78 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>79 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>80 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>81 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>82 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>83 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>84 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>85 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>86 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>87 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>88 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>89 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>90 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>91 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>92 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>93 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>94 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>95 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>96 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>97 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>98 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>99 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> <li>100 Local à louer, potentiel d'agrandissement</li> </ul> | <p><b>Rue de la République</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 Local à louer</li> <li>2 Local à louer</li> <li>3 Local à louer</li> <li>4 Local à louer</li> <li>5 Local à louer</li> <li>6 Local à louer</li> <li>7 Local à louer</li> <li>8 Local à louer</li> <li>9 Local à louer</li> <li>10 Local à louer</li> <li>11 Local à louer</li> <li>12 Local à louer</li> <li>13 Local à louer</li> <li>14 Local à louer</li> <li>15 Local à louer</li> <li>16 Local à louer</li> <li>17 Local à louer</li> <li>18 Local à louer</li> <li>19 Local à louer</li> <li>20 Local à louer</li> <li>21 Local à louer</li> <li>22 Local à louer</li> <li>23 Local à louer</li> <li>24 Local à louer</li> <li>25 Local à louer</li> <li>26 Local à louer</li> <li>27 Local à louer</li> <li>28 Local à louer</li> <li>29 Local à louer</li> <li>30 Local à louer</li> <li>31 Local à louer</li> <li>32 Local à louer</li> <li>33 Local à louer</li> <li>34 Local à louer</li> <li>35 Local à louer</li> <li>36 Local à louer</li> <li>37 Local à louer</li> <li>38 Local à louer</li> <li>39 Local à louer</li> <li>40 Local à louer</li> <li>41 Local à louer</li> <li>42 Local à louer</li> <li>43 Local à louer</li> <li>44 Local à louer</li> <li>45 Local à louer</li> <li>46 Local à louer</li> <li>47 Local à louer</li> <li>48 Local à louer</li> <li>49 Local à louer</li> <li>50 Local à louer</li> <li>51 Local à louer</li> <li>52 Local à louer</li> <li>53 Local à louer</li> <li>54 Local à louer</li> <li>55 Local à louer</li> <li>56 Local à louer</li> <li>57 Local à louer</li> <li>58 Local à louer</li> <li>59 Local à louer</li> <li>60 Local à louer</li> <li>61 Local à louer</li> <li>62 Local à louer</li> <li>63 Local à louer</li> <li>64 Local à louer</li> <li>65 Local à louer</li> <li>66 Local à louer</li> <li>67 Local à louer</li> <li>68 Local à louer</li> <li>69 Local à louer</li> <li>70 Local à louer</li> <li>71 Local à louer</li> <li>72 Local à louer</li> <li>73 Local à louer</li> <li>74 Local à louer</li> <li>75 Local à louer</li> <li>76 Local à louer</li> <li>77 Local à louer</li> <li>78 Local à louer</li> <li>79 Local à louer</li> <li>80 Local à louer</li> <li>81 Local à louer</li> <li>82 Local à louer</li> <li>83 Local à louer</li> <li>84 Local à louer</li> <li>85 Local à louer</li> <li>86 Local à louer</li> <li>87 Local à louer</li> <li>88 Local à louer</li> <li>89 Local à louer</li> <li>90 Local à louer</li> <li>91 Local à louer</li> <li>92 Local à louer</li> <li>93 Local à louer</li> <li>94 Local à louer</li> <li>95 Local à louer</li> <li>96 Local à louer</li> <li>97 Local à louer</li> <li>98 Local à louer</li> <li>99 Local à louer</li> <li>100 Local à louer</li> </ul> |
|---|---|---|

## Des outils pour le suivi de la CCI

Nous avons transmis à la CCI d'Ambert la cartographie des locaux commerciaux du centre et de leurs potentiels. Cela permettra de mieux orienter les éventuels porteurs de projets en recherche d'un local.

## L'étude en ligne

<http://issuu.com/pmu-paridesmutationsurbaines/docs>

## Réunion publique vendredi 20 novembre 2015



**Exposition forum :**  
à chaque sujet un  
espace dédié.

*L'équipe du PMU était là  
pour répondre en direct  
aux questions et faire des  
présentations en petits  
groupes.*

Chacun a pu découvrir le projet selon ses  
envies, soit en discutant, soit en lisant  
dans son coin, soit en regardant...

## Balade urbaine samedi 21 novembre 2015

Une balade au travers du centre avait pour but de mettre en perspective in-situ les projets futurs du centre ville.

# habiter ambert

Étude de Redynamisation du  
Centre Ville d'Ambert  
21 NOVEMBRE 2015  
BALADE PROPECTIVE



*Bravo aux courageux qui ont affronté  
le froid et la neige pour suivre tout le  
parcours !*



L'association Pays vallée de la Dore, en concertation avec le Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois Forez, la communauté de commune et la commune d'Ambert, a lancé une consultation pour une étude de revitalisation du centre-bourg en octobre 2014.

Ambert, compte tenu de ses fonctions de ville centre, constitue un site prioritaire pour le maintien et l'accueil de population. Son patrimoine bâti, notamment dans la partie centrale la plus ancienne, est pourtant particulièrement touché par la vacance et l'obsolescence. Le centre-ville souffre d'un abandon de plus en plus manifeste: bâtiments vacants à hauteur de 35%, commerces en difficulté, espaces publics déserts...

Face à ces constats, la collectivité souhaite élaborer un projet urbain durable permettant de redonner vie au coeur médiéval de la commune.

Comment concevoir le centre ville d'Ambert à l'horizon 2020 ? Comment le revaloriser pour donner envie d'y habiter?

**La présente mission a eu pour objectif d'imaginer une programmation opérationnelle co-construite avec les acteurs locaux (commerçants, habitants, élus, associations...), tenant compte des moyens techniques, financiers et humains mobilisables.**

Les sept carnets de l'étude développent, par thématiques et par lieux, l'ensemble de notre diagnostic, de nos actions et des projets à mettre en oeuvre. Ils présentent des scénarii d'aménagements traduisant des projets liés à l'espace public, à l'habitat, au stationnement... Ils mettent en lumière les potentiels de mutabilité du centre ville et cherchent à identifier les priorités d'intervention dans la perspective de la mise en oeuvre opérationnelle du projet urbain de la ville.

